

Réunion clubs

Samedi 23/05/20 CDHBY Visio conférence



Bonnes pratiques en visio



COUPER SON MICRO QUAND ON NE PARLE PAS (ÉVITE LES BRUITS DE FOND)



NE PAS OUBLIER DE LE RÉACTIVER POUR PARLER



UTILISER « LEVER LA MAIN » POUR PARLER



POSITIONNEMENT DE SA CAMÉRA POUR ÊTRE DANS LE MILIEU DE L'ÉCRAN



ÉVITER DE NE MONTRER QUE SON TORSO

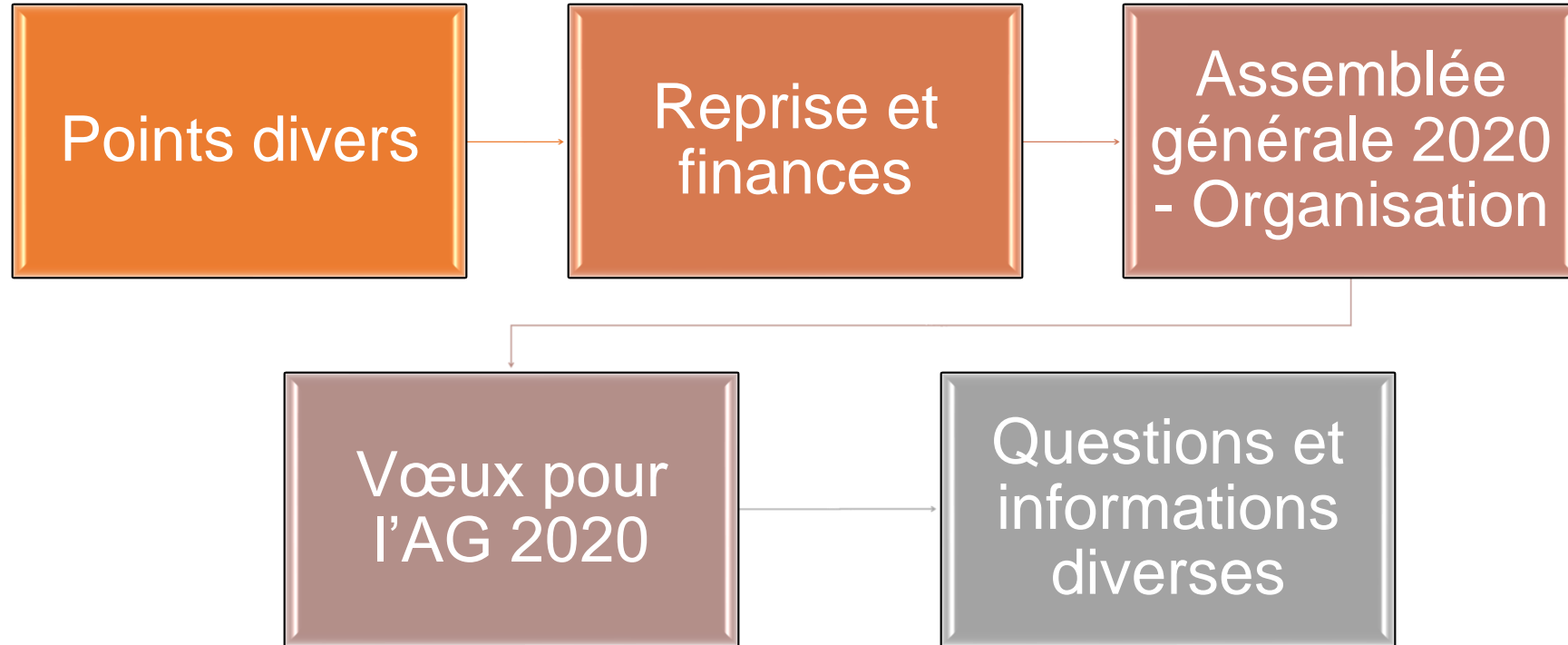


ÉVITER DE NE MONTRER QUE SON FRONT



NE PAS CRIER DANS LE MICRO

Ordre du jour



Point organisation du comité

Début du confinement :

- Transfert du serveur vers one drive pour assurer la continuité de l'activité en télétravail et garantir la santé de nos salariés (merci Fabien)
- Chômage partiel pour Geoffroy Holland et l'ensemble des vacataires de la technique à compter du 30/03/2020
- Points réguliers avec Audrey, Victor, Marc et Damien : maintien de l'activité
- Embauche nouveau salarié en suspens
- Mise en place de quiz
- Relation avec les clubs
- Point hebdomadaire avec la ligue
- Pas de réouverture de Bailly pour l'instant



Reprise de l'activité

Ce qui est sûr pour le moment...

C'est que nous ne sommes sûrs de rien....

COMMUNIQUE DE LA FFHB DU VENDREDI 15 MAI 2020

LA FFHANDBALL TRAVAILLE SUR LA REPRISE DES ACTIVITES

Dans le contexte de sortie progressive de la crise sanitaire mondiale liée au COVID-19 et d'incertitude totale, les réflexions concernant la reprise des compétitions sont toujours en cours au sein de la FFHandball. Ainsi, les différentes informations parues ces derniers jours ne reflètent pas les échanges entre la commission médicale et les instances fédérales.

Chaque semaine, le Bureau Directeur de la Fédération française de handball se réunit et prend le temps d'échanger sur ces sujets qui impactent directement chaque club. A ce jour, et compte tenu de l'évolution permanente de la pandémie du COVID-19, aucune décision définitive ne peut être prise, ni communiquée. Les instances de la FFHandball travaillent de concert pour effectuer une reprise des compétitions le plus tôt possible, dans le respect des règles sanitaires et de sécurité pour toute la communauté du handball. Cette décision respectera, évidemment, en premier lieu les directives ministérielles qui seront données.

Toutes les informations officielles seront communiquées en temps et en heure par la FFHandball et pourront être consultées librement sur le site <http://www.ffhandball.fr>.



Support de communication



<https://youtu.be/-U-PJlyiNxM>

Certificat médical

Pour les licenciés hors PPF, LNH et LBE

Compte tenu des préconisations du HCSP (Haut Conseil de Santé Publique)

PAS DE REPRISE du HANDBALL avant septembre / nouvel ordre ?

Si le sportif n' a pas contracté le COVID 19 : POSSIBILITE du MAINTIEN des ACTIVITES PHYSIQUES d' ENTRETIEN < 80 % de la Fréquence Cardiaque Maximale

Si un doute existe sur un possible contact avec le virus : AVIS MEDICAL INDISPENSABLE

AVANT LA REPRISE des ENTRAINEMENTS pour l' OBTENTION d'une LICENCE : CONSULTATION MEDICALE OBLIGATOIRE pour la délivrance du CERTIFICAT MEDICAL d' ABSENCE de CONTRE INDICATION (CACI) avec présentation d'un questionnaire fédéral spécifique COVID 19 au médecin

Pas de possibilité d'avoir recours au QS SPORT

PRECONISATION d'une REPRISE PROGRESSIVE pour PREVENIR les BLESSURES MUSCULOTENDINEUSES après ces longs mois de déconditionnement



Des conseils pour les clubs



CRISE DU COVID-19

MAR 2020

Tous ensemble pour nos clubs

Préconisations, informations, décisions

<https://www.ffhandball.fr/fr/divers/tous-ensemble-pour-nos-clubs-preconisations-informations-decisions/crise-du-covid-19>



Vote clubs

Proposition de la ligue, vote proposé aux clubs de l'IDF :

« Au regard du contexte de force majeure liée à la situation sanitaire dans le pays, l'Assemblée Générale donne mandat au Conseil d'Administration pour prendre, durant cette période exceptionnelle, toute décision et adopter tout dispositif, y compris d'éventuelles modifications statutaires et/ou réglementaires spécifiques, qui seraient nécessitées par l'intérêt général et la continuité de l'activité départementale. Ces modifications seront soumises à ratification de l'Assemblée Générale »

Pour toute question relative à ce vote, merci d'adresser un courriel à l'adresse de la ligue 5800000@ffhandball.net

Le vote sera ouvert le vendredi 29 mai à partir de 8 heures, le vote sera clos le lundi 1er juin à 18 heures.

Les résultats du vote vous seront communiqués le mardi 2 juin



Championnats « spécial covid »

Les compétitions débuteront à une date autorisée par la FFHB, pour une base de 10 dates minimum, ensuite la fin des compétitions sera adaptée en fonction des dates restantes dans le calendrier

Championnat + 16 ans : poule de 12 deviennent 2 poules de 6

Jeunes : adaptation avec le championnat régional, compétition en fonction des dates disponibles dans le calendrier

Consigne : éviter les tournois



+ 16 ans féminins cvd

Phase 1 : Délayage Département

Match Aller/Retour (voir calendrier)

1ère div				
n°	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1	1	2	3	4
2	8	7	6	5
3	9	10	11	12
4	16	15	14	13
5	17	18	19	20
6	24	23	22	21

Numéro selon classement COC N-1

Phase 2 : Championnat Département

Selon dates disponibles

Si 0 Date Disponible	Si 1 Date Disponible	Si 2 Dates Disponibles	Si 3 Dates Disponibles
<p>10 dates puis "ranking" pour la montée</p> <p>Meilleure 1ère des 4 Poules*</p>	<p>Tournoi à 4 pour le titre et la montée</p> <p>Uniquement pour les équipes qui ont fini 1ère de leur poule</p> <p>*Réception : Meilleure 1ère des 4 Poules</p>	<p>1/2 Finales (1er/2ème/3ème/...)</p> <p>+</p> <p>Finales pour définir les places 1 à 24</p> <p>*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1</p>	<p>1/2 Finales A/R (1er/2ème/3ème/...)</p> <p>+</p> <p>*Finales sur une date pour définir les places 1 à 24</p> <p>*Réception : Meilleures équipes classement Phase 1</p>

Si 4 Dates Disponibles	Si 5 Dates Disponibles	Si 6 Dates Disponibles	Si 7 Dates Disponibles
<p>1/2 Finales A/R (1er/2ème/3ème/...)</p> <p>+</p> <p>Finales A/R pour définir les places 1 à 24</p>	<p>PlayOff/PlayDown par 2 en matchs A/R sur 2 poules</p> <p>+</p> <p>Finales pour définir les places 1 à 24</p> <p>*Réception : Meilleures équipes classement Phase 1</p>	<p>PlayOff/PlayDown par 2 en matchs A/R sur 2 poules</p> <p>+</p> <p>Finales A/R pour définir les places 1 à 24</p>	<p>PlayOff/PlayDown par 3 en matchs A/R sur 2 poules</p> <p>+</p> <p>Finales pour définir les places 1 à 24</p> <p>*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1</p>

Si 8 Dates Disponibles
<p>PlayOff/PlayDown par 3 en matchs A/R sur 2 poules</p> <p>+</p> <p>Finales A/R pour définir les places 1 à 24</p>

*** Application de l'article 3.3.4 des compétitions nationales**



+ 16 ans masculins cvd

Phase 1 : Délayage Département

Match Aller/Retour (voir calendrier)

n°	1ère Div à 5ème Div	
	Poule A	Poule B
1	1	2
2	4	3
3	8	7
4	9	10
5	5	6
6	12	11

Numéro selon classement COC N-1

Phase 2 : Championnat Département

Selon dates disponibles

Si 0 Date Disponible	Si 1 Date Disponible	Si 2 Dates Disponibles	Si 3 Dates Disponibles
<p>10 dates puis "ranking" pour la montée</p> <p>Meilleure 1er des 2 Poules*</p>	<p>Match de Classement (1/1) (2/2) (3/3) (4/4) (5/5) (6/6)</p> <p><u>*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1</u></p>	<p>Match de classement en matchs Aller / Retour</p> <p>(1/1) (2/2) (3/3) (4/4) (5/5) (6/6)</p>	<p>Demi Finales croisées en matchs A/R (1/2) (3/4) (5/6) + Match de Classement</p> <p><u>*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1</u></p>
Si 4 Dates Disponibles	Si 6 Dates Disponibles	Si 7 Dates Disponibles	Si 8 Dates Disponibles
<p>PlayOff/PlayDown par 2 en matchs A/R</p> <p>Classement 1-4 : 1 & 2 Classement 5-8 : 3 & 4 Classement 9-12 : 5 & 6</p>	<p>PlayOff/PlayDown par 3 en matchs Aller / Retour</p> <p>Classement 1-6 : (1/2/3) de la phase 1 1 Classement 7-12 : (4/5/6) de la phase 1</p>	<p>PlayOff/PlayDown par 3 en matchs Aller / Retour</p> <p>Classement 1-6 : (1/2/3) de la phase 1 Classement 7-12 : (4/5/6) de la phase 1 + Finales de classement en match Simple</p> <p><u>*Réception : Meilleure équipe classement</u></p>	<p>PlayOff/PlayDown par 3 en matchs Aller / Retour</p> <p>Classement 1-6 : (1/2/3) de la phase 1 Classement 7-12 : (4/5/6) de la phase 1 + Finales de classement en matchs Aller / Retour</p>
Si 10 Dates Disponibles	Si 12 Dates Disponibles	<p>* Application de l'article 3.3.4 des compétitions nationales</p>	
<p>2 Poules de 6 en matchs Aller / Retour pour le niveau haut (1/2/3) et 2 Poules de 6 en matchs Aller / Retour pour le niveau bas (4/5/6)</p>	<p>Réunion des 2 poules et championnat normal à 12 équipes</p>		



U18 & U15 masculins cvd

Phase 1 : Délayage Pré-Région	
Samedi 03 Octobre	
Réception : n°1 COC	
Place 1-4 : 1/2 Finale	
Match 1 : n°1 - n°4	
Match 2 : n°2 - n°3	

Dimanche 04 Octobre	
Réception : n°2 COC	
Place 1-2 : V Match 1 - V Match 2	
Place 3-4 : P Match 1 - P Match 2	
Place 5-6 : n°5 - n°6	

- 1) Les numéros seront établis par la COC et le BD.
- 2) En cas d'incapacité d'accueil d'un tournoi par le numéro 1, le numéro 2 de la poule recevra, etc...
- 3) Match Règlement FFHB par catégorie
14 Joueurs qui peuvent changer entre samedi et dimanche

Phase 2 : Délayage Département				
Barrage				
Match simple selon Classement COC				

Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
24	23	22	21
25	26	27	28

Match 5	Match 6	Match 7	Match 8
20	19	18	17
29	30	31	32

Match 9	Match 10	Match 11	Poule 12
16	15	14	13
33	34	35	36

Numéro selon classement COC N			
-------------------------------	--	--	--

Phase 3 : Délayage Département			
Match aller uniquement sur 3 dates (voir calendrier)			

n°	Poule A	Poule B	Poule C
1	1er COC	2ème COC	3ème COC
2	Vainqueur Match 2	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 4
3	12ème COC	11ème COC	10ème COC
4	Vainqueur Match 11	Vainqueur Match 12	Vainqueur Match 9

n°	Poule D	Poule E	Poule F
1	4ème COC	5ème COC	6ème COC
2	Vainqueur Match 3	Vainqueur Match 6	Vainqueur Match 5
3	9ème COC	8ème COC	7ème COC
4	Vainqueur Match 10	Vainqueur Match 7	Vainqueur Match 8

Phase 4 : Championnat Département			
Match Aller/Retour (voir calendrier)			

Cas n°1 : 0 descente Région

1ère Division Territoriale		2ème Division Territoriale			
n°	Poule A	Poule B	n°	Poule A	Poule B
1	1er Poule A	1er Poule B	1	3ème Poule A	3ème Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C	2	3ème Poule D	3ème Poule C
3	2ème Poule B	2ème Poule A	3	4ème Poule B	4ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule D	4	4ème Poule C	4ème Poule D
5	1er Poule E	1er Poule F	5	3ème Poule E	3ème Poule F
6	2ème Poule F	2ème Poule E	6	4ème Poule F	4ème Poule E

Cas n°2 : 1 descente Région

1ère Division Territoriale		2ème Division Territoriale			
n°	Poule A	Poule B	n°	Poule A	Poule B
1	Descente Région 1	1er Poule A	1	6e Meilleur 2ème	3ème Poule A
2	1er Poule C	1er Poule B	2	3ème Poule C	3ème Poule B
3	Meilleur 2ème	1er Poule F	3	Meilleur 4ème	3ème Poule F
4	2e Meilleur 2ème	3e Meilleur 2ème	4	2e Meilleur 4ème	3e Meilleur 4ème
5	1er Poule D	1er Poule E	5	3ème Poule D	3ème Poule E
6	5e Meilleur 2ème	4e Meilleur 2ème	6	5e Meilleur 4ème	4e Meilleur 4ème

Cas n°3 : 2 descentes Région

1ère Division Territoriale		2ème Division Territoriale			
n°	Poule A	Poule B	n°	Poule A	Poule B
1	Descente Région 1	Descente Région 2	1	5e Meilleur 2ème	6e Meilleur 2ème
2	1er Poule B	1er Poule A	2	3ème Poule B	3ème Poule A
3	1er Poule F	1er Poule E	3	3ème Poule F	3ème Poule E
4	Meilleur 2ème	2e Meilleur 2ème	4	Meilleur 4ème	2e Meilleur 4ème
5	1er Poule C	1er Poule D	5	3ème Poule C	3ème Poule D
6	4e Meilleur 2ème	3e Meilleur 2ème	6	4e Meilleur 4ème	3e Meilleur 4ème

Cas n°4 : 3 descentes Région

1ère Division Territoriale		2ème Division Territoriale			
n°	Poule A	Poule B	n°	Poule A	Poule B
1	Descente Région 1	Descente Région 2	1	4e Meilleur 2ème	5e Meilleur 2ème
2	1er Poule A	Descente Région 3	2	3ème Poule A	6e Meilleur 2ème
3	1er Poule E	1er Poule D	3	3ème Poule E	3ème Poule D
4	1er Poule F	Meilleur 2ème	4	3ème Poule F	Meilleur 4ème
5	1er Poule B	1er Poule C	5	3ème Poule B	3ème Poule C
6	3e Meilleur 2ème	2e Meilleur 2ème	6	3e Meilleur 4ème	2e Meilleur 4ème

Cas n°5 : 4 descentes Région

1ère Division Territoriale		2ème Division Territoriale			
n°	Poule A	Poule B	n°	Poule A	Poule B
1	Descente Région 1	Descente Région 2	1	3e Meilleur 2ème	4e Meilleur 2ème
2	Descente Région 4	Descente Région 3	2	6e Meilleur 2ème	5e Meilleur 2ème
3	1er Poule D	1er Poule C	3	3ème Poule D	3ème Poule C
4	1er Poule E	1er Poule F	4	3ème Poule E	3ème Poule F
5	1er Poule A	1er Poule B	5	3ème Poule A	3ème Poule B
6	2e Meilleur 2ème	Meilleur 2ème	6	2e Meilleur 4ème	Meilleur 4ème

Phase 5 : Championnat Département		
Selon dates disponibles		

Si 0 Date Disponible	Si 1 Date Disponible	Si 2 Dates Disponibles
Chaque 1er de sa poule sera déclaré champion de sa division	Finale pour le titre	Finales de classement en matchs Aller / Retour
	*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1	*Réception du match retour : Meilleure équipe classement Phase 1

Si 3 Dates Disponibles	Si 4 Dates Disponibles	Si 6 Dates Disponibles
Demi Finales croisées en matchs A/R (1/2) (3/4) (5/6) +	PlayOff/PlayDown par 2 en matchs A/R	PlayOff/PlayDown par 3 en matchs A/R
Finales sur une date pour définir le classement final	Classement 1-4 : 1 & 2	Classement 1-6 : (1/2/3) de la phase 1
*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1	Classement 5-8 : 3 & 4	Classement 7-12 : (4/5/6) de la phase 1
	Classement 9-12 : 5 & 6	

* Application de l'article 3.3.4 des compétitions nationales

Les équipes non retenues à l'issue de la Phase 2 et 3 ainsi que les équipes nouvellement inscrites, intégreront une phase de délayage.

La COC l'organisera en fonction du nombre d'équipes pour établir les championnats.



U13 masculins cvd

Phase 1 : Délayage Département

Barrage
Match simple selon Classement COC

Match 1	Match 2	Match 3	Match 4
24	23	22	21
25	26	27	28

Match 5	Match 6	Match 7	Match 8
20	19	18	17
29	30	31	32

Match 9	Match 10	Match 11	Poule 12
16	15	14	13
33	34	35	36

**

Par défaut les places 33 à 36 sont attribuées suivant le classement COC. Cependant si un club estime avoir une équipe compétitive pouvant intégrer ces 4 dernières places, elle doit se faire connaître auprès de la COC 10 jours après la parution des délayages.

Les 4 dernières places seront étudiées par la COC et validées par le BD

Phase 2 : Délayage Département

Match aller uniquement sur 3 dates (voir calendrier)

Les 1ers de chaque poule accéderont au championnat régional. Les têtes de série n°1 et 2 seront déterminés par la COC, la Technique et le BD et seront exempt du 1er tour régional.

n°	Poule A	Poule B	Poule C
1	1er COC	2ème COC	3ème COC
2	Vainqueur Match 2	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 4
3	12ème COC	11ème COC	10ème COC
4	Vainqueur Match 11	Vainqueur Match 12	Vainqueur Match 9

n°	Poule D	Poule E	Poule F
1	4ème COC	5ème COC	6ème COC
2	Vainqueur Match 3	Vainqueur Match 6	Vainqueur Match 5
3	9ème COC	8ème COC	7ème COC
4	Vainqueur Match 10	Vainqueur Match 7	Vainqueur Match 8

Numéro selon classement COC N

Les équipes non retenues à l'issue de la Phase 1 ainsi que les équipes nouvellement inscrites, intégreront une phase de délayage après les vacances de la Toussaint.

La COC organisera un délayage en fonction du nombre d'équipes pour établir la 3ème division et au delà

Publication de la formule durant les vacances de la Toussaint.

Phase 3 : Championnat Département

Match Aller/Retour (voir calendrier)

1ère Division Territoriale		
n°	Poule A	Poule B
1	1er Poule A	1er Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C
3	2ème Poule B	2ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule D
5	1er Poule E	1er Poule F
6	2ème Poule F	2ème Poule E

2ème Division Territoriale		
n°	Poule A	Poule B
1	3ème Poule A	3ème Poule B
2	3ème Poule D	3ème Poule C
3	4ème Poule B	4ème Poule A
4	4ème Poule C	4ème Poule D
5	3ème Poule E	3ème Poule F
6	4ème Poule F	4ème Poule E

Phase 4 : Championnat Département

Selon dates disponibles

Si 0 Date Disponible	Si 1 Date Disponible	Si 2 Dates Disponibles
Chaque 1er de sa poule sera déclaré champion de sa division	Finale pour le titre <i>*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1</i>	Finales de classement en matchs Aller / Retour <i>*Réception du match retour : Meilleure équipe classement Phase 1</i>

Si 3 Dates Disponibles	Si 4 Dates Disponibles	Si 6 Dates Disponibles
Demi Finales croisées en matchs A/R (1/2) (3/4) (5/6) + Finales sur une date pour définir le classement final <i>*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1</i>	PlayOff/PlayDown par 2 en matchs A/R Classement 1-4 : 1 & 2 Classement 5-8 : 3 & 4 Classement 9-12 : 5 & 6	PlayOff/PlayDown par 3 en matchs A/R Classement 1-6 : (1/2/3) de la phase 1 Classement 7-12 : (4/5/6) de la phase 1

* Application de l'article 3.3.4 des compétitions nationales



U11 masculins cvd

Phase 1 : Délayage Département		
Barrage		
Match selon Classement COC		

Match 1	Match 2	Match 3
24	23	22
25	26	27

Match 4	Match 5	Match 6
21	20	19
28	29	30

**

Par défaut les places 19 à 24 sont attribuées suivant le classement COC. Cependant si un club estime avoir une équipe compétitive pouvant intégrer ces 4 dernières places, elle doit se faire connaître auprès de la COC 10 jours après la parution des délayages.

Un match aura de barrage aura donc lieu pour déterminer cette place

Phase 2 : Délayage Département			
Match aller uniquement			
(voir calendrier)			

n°	Poule A	Poule B	Poule C
1	1	2	3
2	13	14	15
3	12	11	10
4	Vainqueur Match 1	Vainqueur Match 2	Vainqueur Match 3

n°	Poule D	Poule E	Poule F
1	4	5	6
2	16	17	18
3	9	8	7
4	Vainqueur Match 4	Vainqueur Match 5	Vainqueur Match 6

Numéro selon classement COC N			
-------------------------------	--	--	--

Phase 3 : Délayage Département			
Match Aller Uniquement			
(voir calendrier)			

Delayage 1ère et 2ème Division Territoriale			
n°	Poule 1	Poule 2	Poule 3
1	1er Poule A	1er Poule B	1er Poule C
2	2ème Poule A	2ème Poule B	2ème Poule C
3	1er Poule F	1er Poule E	1er Poule D
4	2ème Poule F	2ème Poule E	2ème Poule D

Delayage 3ème et 4ème Division Territoriale			
n°	Poule 4	Poule 5	Poule 6
1	3ème Poule A	3ème Poule B	3ème Poule C
2	4ème Poule A	4ème Poule B	4ème Poule C
3	3ème Poule F	3ème Poule E	3ème Poule D
4	4ème Poule F	4ème Poule E	4ème Poule D

Phase 4 : Délayage Département		
Match Aller Uniquement		
(voir calendrier)		

n°	1ère Division Territoriale	2ème Division Territoriale
1	1er Poule 1	3ème Poule 1
2	1er Poule 2	3ème Poule 2
3	2ème Poule 1	4ème Poule 1
4	2ème Poule 2	4ème Poule 2
5	1er Poule 3	3ème Poule 3
6	2ème Poule 3	4ème Poule 3

n°	3ème Division Territoriale	4ème Division Territoriale
1	1er Poule 4	3ème Poule 4
2	1er Poule 5	3ème Poule 5
3	2ème Poule 4	4ème Poule 4
4	2ème Poule 5	4ème Poule 5
5	1er Poule 6	3ème Poule 6
6	2ème Poule 6	4ème Poule 6

Phase 5 : FINALITÉS	
Lieu à Déterminer par la COC	

1ère Division Territoriale	
Match : 1 - 2	
Match : 3 - 4	
Match : 5 - 6	

2ème Division Territoriale	
Match : 1 - 2	
Match : 3 - 4	
Match : 5 - 6	

3ème Division Territoriale	
Match : 1 - 2	
Match : 3 - 4	
Match : 5 - 6	

4ème Division Territoriale	
Match : 1 - 2	
Match : 3 - 4	
Match : 5 - 6	

A voir pour organiser une finalité U11 Garçon et Fille sur un même site pour la 1ère Div

Les équipes non retenues à l'issue de la Phase 1 ainsi que les équipes nouvellement inscrites, intégreront une phase de délayage après les vacances de la Toussaint.

La COC organisera un délayage en fonction du nombre d'équipes pour établir la 3ème division et au delà

Publication de la formule durant les vacances de la Toussaint.



U18 & U15 féminins cvd

Phase 1 : Délaiage Pré-Région

Samedi 03 Octobre Réception : n°1 COC
Place 1-4 : 1/2 Finale
Match 1 : n°1 - n°4
Match 2 : n°2 - n°3

Dimanche 04 Octobre

Réception : n°2 COC
Place 1-2 : V Match 1 - V Match 2
Place 3-4 : P Match 1 - P Match 2
Place 5-6 : n°5 - n°6

1) Les numéros seront établis par la COC et le BD.

2) En cas d'incapacité d'accueil d'un tournoi par le numéro 1, le numéro 2 de la poule recevra, etc...

3) Match Règlement FFHB par catégorie
14 Joueurs qui peuvent changer entre samedi et dimanche

Phase 2 : Délaiage Département

Match aller uniquement

n°	Poule A	Poule B
1	1	2
2	9	10
3	8	7
4	16	15

n°	Poule C	Poule D
1	3	4
2	11	12
3	6	5
4	14	13

Numéro selon classement COC N

Phase 3 : Championnat Département

Match Aller/Retour (voir calendrier)

Cas n°1 : 0 descente Région

1ère Division Territoriale		
n°	Poule A	Poule B
1	1er Poule A	1er Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C
3	2ème Poule C	2ème Poule D
4	1er Meilleur 3ème	2ème Meilleur 3ème
5	2ème Poule B	2ème Poule A
6	4ème Meilleur 3ème	3ème Meilleur 3ème

Cas n°2 : 2 descentes Région

1ère Division Territoriale		
n°	Poule A	Poule B
1	Descente Région 1	Descente Région 2
2	1er Poule B	1er Poule A
3	2ème Poule A	2ème Poule B
4	2ème Poule D	2ème Poule C
5	1er Poule C	1er Poule D
6	2ème Meilleur 3ème	Meilleur 3ème

Cas n°1 : 1 descente Région

1ère Division Territoriale		
n°	Poule A	Poule B
1	Descente Région 1	1er Poule A
2	1er Poule C	1er Poule B
3	2ème Poule C	2ème Poule B
4	Meilleur 3ème	2ème Poule D
5	1er Poule D	2ème Poule A
6	3ème Meilleur 3ème	2ème Meilleur 3ème

Cas n°3 : 3 descentes Région

1ère Division Territoriale		
n°	Poule A	Poule B
1	Descente Région 1	Descente Région 2
2	1er Poule A	Descente Région 3
3	1er Poule D	2ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule B
5	1er Poule B	1er Poule C
6	1er Meilleur 3ème	2ème Poule D

2ème division et au delà :
La COC les organisera en fonction du nombre d'équipes pour établir les championnats.

Phase 4 : Championnat Département

Selon dates disponibles

Si 0 Date Disponible	Si 1 Date Disponible	Si 2 Dates Disponibles
Chaque 1er de sa poule sera déclaré champion de sa division	Finale pour le titre *Réception : Meilleure équipe classement Phase 1 1	Finales de classement en matchs Aller / Retour *Réception du match retour : Meilleure équipe classement Phase 1 1

Si 3 Dates Disponibles	Si 4 Dates Disponibles	Si 6 Dates Disponibles
Demi Finales croisées en matchs A/R (1/2) (3/4) (5/6) + Finales sur une date pour définir le classement final *Réception : Meilleure équipe classement Phase 1	PlayOff/PlayDown par 2 en matchs A/R Classement 1-4 : 1 & 2 Classement 5-8 : 3 & 4 Classement 9-12 : 5 & 6	PlayOff/PlayDown par 3 en matchs A/R Classement 1-6 : (1/2/3) de la phase 1 Classement 7-12 : (4/5/6) de la phase 1

* Application de l'article 3.3.4 des compétitions nationales



U13 féminins cvd

Phase 1 : Délayage Département

Match aller uniquement sur 3 dates (voir calendrier)

*Les 1ers de chaque poule accèderont au championnat régional
Les têtes de série n°1 et 2 seront déterminés par la COC, la Technique
et le BD et seront exempt du 1er tour régional.*

n°	Poule A	Poule B	Poule C
1	1	2	3
2	13	14	15
3	12	11	10
4	24	23	22

n°	Poule D	Poule E	Poule F
1	4	5	6
2	16	17	18
3	9	8	7
4	21	20	19

Numéro selon classement COC N

Phase 2 : Délayage Département

Match Aller/Retour (voir calendrier)

1ère Division Territoriale		
n°	Poule A	Poule B
1	1er Poule A	1er Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C
3	2ème Poule B	2ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule D
5	1er Poule E	1er Poule F
6	2ème Poule F	2ème Poule E

2ème Division Territoriale		
n°	Poule A	Poule B
1	3ème Poule A	3ème Poule B
2	3ème Poule D	3ème Poule C
3	4ème Poule B	4ème Poule A
4	4ème Poule C	4ème Poule D
5	3ème Poule E	3ème Poule F
6	4ème Poule F	4ème Poule E

Phase 3 : Championnat Département

Selon dates disponibles

Si 0 Date Disponible	Si 1 Date Disponible	Si 2 Dates Disponibles
<p><i>Chaque 1er de sa poule sera déclaré champion de sa division</i></p>	<p><i>Finale pour le titre</i></p> <p><i>*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1</i></p>	<p><i>Finales de classement en matchs Aller / Retour</i></p> <p><i>*Réception du match retour : Meilleure équipe classement Phase 1</i></p>

Si 3 Dates Disponibles	Si 4 Dates Disponibles	Si 6 Dates Disponibles
<p><i>Demi Finales croisées en matchs A/R (1/2) (3/4) (5/6) +</i></p> <p><i>Finales sur une date pour définir le classement final</i></p> <p><i>*Réception : Meilleure équipe classement Phase 1</i></p>	<p><i>PlayOff/PlayDown par 2 en matchs A/R</i></p> <p><i>Classement 1-4 : 1 & 2 Classement 5-8 : 3 & 4 Classement 9-12 : 5 & 6</i></p>	<p><i>PlayOff/PlayDown par 3 en matchs A/R</i></p> <p><i>Classement 1-6 : (1/2/3) de la phase 1 Classement 7-12 : (4/5/6) de la phase 1</i></p>

* Application de l'article 3.3.4 des compétitions nationales



U11 féminins cvd

Phase 1 : Hand à 4

De Toussaint à Noël

Tournoi de Hand à 4 par Bassin

+ 1 date en décembre sous forme de mini championnat pour définir

le Classement de la Phase toujours en hand à 4

Phase 2 : Délayage Département

**Match aller uniquement
(voir calendrier)**

Classement Selon Résultat Hand à 4 + avis technique

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13

Phase 3 : Championnat Département

**Match aller uniquement
(voir calendrier)**

Match Aller Uniquement

1ère Division Territoriale

n°	Poule 1	Poule 2
1	1er Poule A	1er Poule B
2	2ème Poule B	2ème Poule A
3	1er Poule D	1er Poule C
4	2ème Poule C	2ème Poule D

2ème Division Territoriale

n°	Poule 3	Poule 4
1	3ème Poule A	3ème Poule B
2	4ème Poule B	4ème Poule A
3	3ème Poule D	3ème Poule C
4	4ème Poule C	4ème Poule D

Phase 4 : FINALITÉS

**Sur le même site par
division**

1ère Division Territoriale

Match : 1 - 2

Match : 3 - 4

Match : 5 - 6

Match : 7 - 8

2ème Division Territoriale

Match : 1 - 2

Match : 3 - 4

Match : 5 - 6

Match : 7 - 8

**A voir pour organiser une
finalité U11 Garçon et Fille
sur un même site pour la 1ère
Div**

U9 mixtes et féminins

Phase 1 : Hand à 4
De la Toussaint à Noël
<p>Inscriptions des équipes U9 des clubs avant les vacances de la Toussaint</p> <p>Plateaux de Hand à 4 par Bassin <u>Non Compétitif</u></p>

Phase 2 : Hand à 4
Entre Janvier et Juin
<p>Inscriptions confirmé et débutant avant les vacances de Noël</p> <p>Plateaux de Hand à 4 <u>Non Compétitif</u></p>

Coupe des Yvelines ??? – Pas de certitude



Finances – Nouveauté 2019

En collaboration avec le cabinet comptable, changement de plan comptable (idem compta FFHB) en 2019 :

=> Gros impact entre 2018 et 2019 entre les comptes, mais pas de modification au global

- 601 - Achats stockés
- 602 - Achats stockés - Autres approvisionnements
- 603 - Variation des Stocks
- 604 - Achats d'études et prestations de Services
- 606 - Achats non stockés de matières et fournitures
- 607 - Achats de marchandises
- 609 - Rabais, remises et ristournes obtenues sur achats
- ▲ 61 - Services extérieurs
 - 611 - Sous traitance générale
 - 612 - Redevances de Crédit bail
 - 613 - Locations
 - 614 - Charges locatives et de copropriété
 - 615 - Entretien et réparations
 - 616 - Primes d'assurance
 - 617 - Etudes et recherches
 - 618 - Divers
- ▲ 62 - Autres services extérieurs
 - 621 - Personnel extérieur à l'entreprise
 - 622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
 - 623 - Publicité, publications, relations publiques
 - 624 - Transports de biens et transports collectifs de personnel
 - 625 - Déplacements, missions et réceptions
 - 626 - Frais postaux et de télécommunications
 - 627 - Services bancaires et assimilés
 - 628 - Divers
- ▷ 63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES
- ▷ 64 - CHARGES DE PERSONNEL
- ▷ 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Réalisé 2019 (hors écritures de clôture)

Regul fin d'année licences compte 607 30 000

EURECIA à intégrer : -12 000

Compte	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	-330,00	0,00	0,00	-28 920,76
604	Achats d'études et prestations de services	-21 282,42	-19 071,26	-46 973,18	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	-4 525,76	-5 326,35	-15 411,00	0,00
606	Achats non stockés de matière et fournitures	-2 078,05	-1 894,27	-17 626,35	-7 012,76
607	Achats de marchandises	-188 710,70	-182 502,57	-217 984,19	-227 866,89
612	Locations matériel informatique	0,00	0,00	-474,87	0,00
613	Locations	-72 815,53	-41 759,03	-10 668,38	-10 864,67
614	Charges locatives et de copropriété	-1 585,87	-1 261,54	-2 676,53	-4 506,07
615	Entretien et réparations	-3 593,92	-2 047,39	-965,41	-4 914,16
616	Primes d'assurances	-918,10	-940,20	0,00	-1 091,01
618	FRAIS DIVERS FORMATION DES SALARIES			0,00	-320,39
622	Honoraires (PS, Notaire, comptable)	-7 128,05	-5 244,00	-10 034,84	-10 322,24
623	Publicité, publications, relations publiques	-822,00	-589,80	-7 020,06	-533,00
625	Déplacements, missions et réceptions	-10 198,36	-14 894,72	-12 022,96	-36 019,73
624	Frais divers	0,00	0,00	-2 160,00	0,00
626	Frais postaux et de télécommunications	-8 196,99	-5 079,46	-3 171,34	-2 471,84
627	Services bancaires et assimilés	-278,00	-198,00	-419,00	-542,95
628	Autres services extérieurs - Divers	-195,00	-95,00	-95,00	-155,00
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	-1 958,97	-1 372,00	-1 597,00	0,00
635	Droits d'enregistrement et timbre	0,00	0,00	-10 041,00	-1 164,00
641	Rémunérations du personnel	-115 892,72	-81 479,13	-94 595,14	-143 527,22
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-39 095,02	-25 862,93	-29 783,78	-38 800,97
646	Cotisations sociales personnelles de l'exploitant	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	-537,60	-533,40	-442,56	-2 146,28
648	Autres charges de personnel	-158,24	-1 336,00	-106,60	-146,80
650	Autres charges de gestion courante	-328,30	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	-3 646,54	-0,38	-25,38	-7 773,95
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 843,85	-2 119,04	-1 744,00	0,00
678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-6 908,81	-32,84	0,00	0,00
679	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux	-75,62	-497,88	-8 034,88	0,00
706	Prestations de services (COC, discipline, formations..)	107 555,50	100 031,00	107 877,00	65 903,00
707	Ventes de marchandises	321 419,87	348 191,84	358 122,13	385 966,64
708	Produits des activités annexes - Formation	120,00	20,00	1 971,86	21 454,09
740	Subventions d'exploitation	62 108,80	50 326,00	55 397,00	0,00
741	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL			0,00	27 500,00
742	SUBVENTION CNDS			0,00	12 000,00
743	SUBVENTION ETAT			0,00	14 500,00
748	SUVENTION FFHB			0,00	7 500,00
758	Produits divers de gestion courante	99,25	0,67	12,17	6,05
760	INTERETS BANCAIRES	0,00	0,00	438,67	0,00
761	REVENUS DES FONDS PLACES			0,00	182,44
764	Revenus valeurs mobil. placement	381,85	518,60	0,00	0,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 843,85	2 119,04	1 744,00	0,00
772	(Compte à la disposition des entités pour enregistrer, er	0,00	0,00	0,00	479,00
778	Autres produits exceptionnels	5 200,00	0,00	0,00	0,00
791	Transferts de charges d'exploitation	1 917,84	0,00	2 992,60	6 040,21
	Résultat	11 543	107 070	34 482	12 431
		VRAI	VRAI	VRAI	

BD – Budget & hypothèses

Baisse licences + affiliation + engagement global

-18 695

-37 214

-55 769

-74 335

Type licence	SAISON 2019/2020				Baisse de 10%				Baisse de 20%				Baisse de 30%				Baisse de 40%			
	H	F	Part Comité		H	F	Part Comité		H	F	Part Comité		H	F	Part Comité		H	F	Part Comité	
Dirigeant	298	209	12	6 084,00	268	188	12	5 472,00	238	167	12	4 860,00	208	146	12	4 248,00	178	125	12	3 636,00
Blanche Dirigeant	33	8	12,00	492,00	29	7	12,00	432,00	26	6	12,00	384,00	23	5	12,00	336,00	19	4	12,00	276,00
Joueur + 16 ans	1461	554	19,20	38 688,00	1314	498	19,20	34 790,40	1168	443	19,20	30 931,20	1022	387	19,20	27 052,80	876	332	19,20	23 193,60
Joueur 12/16 ans	1520	692	18,00	39 816,00	1368	622	18,00	35 820,00	1216	553	18,00	31 842,00	1064	484	18,00	27 864,00	912	415	18,00	23 886,00
Joueur - 12 ans	1723	545	16,50	37 422,00	1550	490	16,50	33 660,00	1378	436	16,50	29 931,00	1206	381	16,50	26 185,50	1033	327	16,50	22 440,00
Loisir	382	133	18,00	9 270,00	343	119	18,00	8 316,00	305	106	18,00	7 398,00	267	93	18,00	6 480,00	229	79	18,00	5 544,00
Blanche Joueur +16 ans	2	2	19,20	76,80	1	1	19,20	38,40	1	1	19,20	38,40	1	1	19,20	38,40	1	1	19,20	38,40
HandEnsemble	6	1	0,00	0,00	5	0	0,00	0,00	4	0	0,00	0,00	4	0	0,00	0,00	3	0	0,00	0,00
Handfit	0	14	0,00	0,00	0	12	0,00	0,00	0	11	0,00	0,00	0	9	0,00	0,00	0	8	0,00	0,00
Evenementielle	0	0	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00	0	0	0,00	0,00
Baby-hand	116	51	0,00	0,00	104	45	0,00	0,00	92	40	0,00	0,00	81	35	0,00	0,00	69	30	0,00	0,00
TOTAL	5541	2209		131 848,80	4982	1982		118 528,80	4428	1763		105 384,60	3876	1541		92 204,70	3320	1321		79 014,00
	7750				6964 (-786)			-13 320	6191 (-1559)			-26 464	5417 (-2333)			-39 644	4641 (-3109)			-52 835



Réalisé 2019

Budget(s) 2020



Compte	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Budget 2020	Budget 2020	Budget 2020	Budget 2020
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	-330,00	0,00	0,00	-28 920,76	-2 500,00	-2 500,00	-2 500,00	-2 500,00	-2 500,00
604	Achats d'études et prestations de services	-21 282,42	-19 071,26	-46 973,18	0,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	-4 525,76	-5 326,35	-15 411,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00
606	Achats non stockés de matière et fournitures	-2 078,05	-1 894,27	-17 626,35	-7 012,76	-7 000,00	-7 000,00	-7 000,00	-7 000,00	-7 000,00
607	Achats de marchandises	-188 710,70	-182 502,57	-217 984,19	-227 866,89	-225 000,00	-205 000,00	-185 000,00	-165 000,00	-145 000,00
612	Locations matériel informatique	0,00	0,00	-474,87	0,00	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00
613	Locations	-72 815,53	-41 759,03	-10 668,38	-10 864,67	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	-1 585,87	-1 261,54	-2 676,53	-4 506,07	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
615	Entretien et réparations	-3 593,92	-2 047,39	-965,41	-4 914,16	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
616	Primes d'assurances	-918,10	-940,20	0,00	-1 091,01	-1 500,00	-1 500,00	-1 500,00	-1 500,00	-1 500,00
618	FRAIS DIVERS FORMATION DES SALARIES			0,00	-320,39	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00
622	Honoraires (PS, Notaire, comptable)	-7 128,05	-5 244,00	-10 034,84	-10 322,24	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	-822,00	-589,80	-7 020,06	-533,00	-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	-10 198,36	-14 894,72	-12 022,96	-36 019,73	-36 000,00	-36 000,00	-36 000,00	-36 000,00	-36 000,00
624	Frais divers	0,00	0,00	-2 160,00	0,00	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00
626	Frais postaux et de télécommunications	-8 196,99	-5 079,46	-3 171,34	-2 471,84	-2 500,00	-2 500,00	-2 500,00	-2 500,00	-2 500,00
627	Services bancaires et assimilés	-278,00	-198,00	-419,00	-542,95	-600,00	-600,00	-600,00	-600,00	-600,00
628	Autres services extérieurs - Divers	-195,00	-95,00	-95,00	-155,00	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	-1 958,97	-1 372,00	-1 597,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Droits d'enregistrement et timbre	0,00	0,00	-10 041,00	-1 164,00	-1 500,00	-1 500,00	-1 500,00	-1 500,00	-1 500,00
641	Rémunérations du personnel	-115 892,72	-81 479,13	-94 595,14	-143 527,22	-133 000,00	-133 000,00	-133 000,00	-133 000,00	-133 000,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	-39 095,02	-25 862,93	-29 783,78	-38 800,97	-34 000,00	-34 000,00	-34 000,00	-34 000,00	-34 000,00
646	Cotisations sociales personnelles de l'exploitant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	-537,60	-533,40	-442,56	-2 146,28	-1 500,00	-1 500,00	-1 500,00	-1 500,00	-1 500,00
648	Autres charges de personnel	-158,24	-1 336,00	-106,60	-146,80	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00	-500,00
650	Autres charges de gestion courante	-328,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	-3 646,54	-0,38	-25,38	-7 773,95	-28 000,00	-21 500,00	-15 000,00	-8 500,00	-2 000,00
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1 843,85	-2 119,04	-1 744,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00
678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-6 908,81	-32,84	0,00	0,00	-100,00	-100,00	-100,00	-100,00	-100,00
679	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux	-75,62	-497,88	-8 034,88	0,00	-12 000,00	-12 000,00	-12 000,00	-12 000,00	-12 000,00
706	Prestations de services (COC, discipline, formations..)	107 555,50	100 031,00	107 877,00	65 903,00	66 000,00	55 500,00	45 000,00	34 500,00	24 000,00
707	Ventes de marchandises	321 419,87	348 191,84	358 122,13	385 966,64	378 000,00	364 500,00	351 000,00	337 500,00	324 000,00
708	Produits des activités annexes - Formation	120,00	20,00	1 971,86	21 454,09	20 000,00	17 500,00	15 000,00	12 500,00	10 000,00
740	Subventions d'exploitation	62 108,80	50 326,00	55 397,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
741	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL			0,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00
742	SUBVENTION CNDS			0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
743	SUBVENTION ETAT			0,00	14 500,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
748	SUBVENTION FFHB			0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
758	Produits divers de gestion courante	99,25	0,67	12,17	6,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
760	INTERETS BANCAIRES	0,00	0,00	438,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	REVENUS DES FONDS PLACES			0,00	182,44	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
764	Revenus valeurs mobil. placement	381,85	518,60	0,00	0,00					
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 843,85	2 119,04	1 744,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
772	(Compte à la disposition des entités pour enregistrer, et	0,00	0,00	0,00	479,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
791	Transferts de charges d'exploitation	1 917,84	0,00	2 992,60	6 040,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultat	11 543	107 070	34 482	12 431	0	0	0	0	0
		VRAI	VRAI	VRAI						

Regul fin d'année licences compte 607

EURECIA à intégrer



Aide aux clubs

Plusieurs cas :

1. Clubs finançant leur budget par évènement
2. Clubs avec salariés
3. Clubs en difficulté passagère
4. Autre cas



Pas d'indemnisation par manifestation avec l'arrêt des compétitions



Aide aux clubs

Remboursement par les clubs

La cotisation est une somme d'argent versée par les membres pour contribuer au fonctionnement de l'organisme. Le versement d'une cotisation signifie l'adhésion au projet associatif et non une «avance» sur des services attendus (il ne s'agit pas d'une prestation de services de l'association), il n'y a pas de « contrat » entre l'association et l'adhérent.

Par conséquent, un adhérent ne paye pas uniquement pour pratiquer « son » sport, mais il contribue à l'ensemble du fonctionnement de l'association.

Le montant des cotisations, leur périodicité et l'échéance des versements sont fixés par les statuts. Les statuts ou le règlement intérieur peuvent prévoir, pour certains motifs (déménagement, décès, perte de revenus, ...), un remboursement partiel ou total des cotisations. Si rien n'est prévu, le cotisant ne peut réclamer aucun remboursement.

En conclusion, à moins que vos statuts ou le RI ne prévoient la possibilité d'un remboursement de la cotisation, les adhérents ne pourront exiger celui-ci au motif que les installations sont fermées.

Nous attirons votre attention sur le fait que si le club accepte la demande d'un adhérent, il conviendra de donner une réponse positive à l'ensemble des adhérents afin d'éviter toute discrimination.



Aide aux clubs

Proposition pour la rentrée de septembre 2020 :

Pas de facturation des frais « fixes » pour les clubs :

Affiliation, bulletin, contribution à l'arbitrage, et newsletter

308 €/ club = 13 000 € pour le comité

+

Aide au cas par cas et fonds d'aide FFHB, Ligue en plus

VOTE



Aide aux clubs

Aide du département des Yvelines vers les collégiens :

Organismes sportifs et culturels

Devenez des affiliés **PASS+**

The graphic features a pink background with two circular illustrations: one of a woman and a child with a soccer ball, and another of a man playing a guitar. Below the text is a white card with the 'Pass+' logo in green.



Yvelines
Le Département



Assemblée générale 2020

Prises sur le fondement de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, trois ordonnances apportent des dérogations temporaires et exceptionnelles de nature à sécuriser les entreprises/associations dans leur fonctionnement :

- ❑ ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19 ;
- ❑ ordonnance n°2020-318 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles relatives à l'établissement, l'arrêté, l'audit, la revue, l'approbation et la publication des comptes et des autres documents et informations que les personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé sont tenues de déposer ou publier dans le contexte de l'épidémie de covid-19 ;
- ❑ ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période.



Assemblée générale 2020

Qui prend la décision de tenir une assemblée « à huis clos » ?

La décision d'organiser l'assemblée « à huis clos » est prise par l'organe compétent pour convoquer l'assemblée => **le CA 78 le 9 mai dernier**

Peut-on organiser une assemblée à « huis clos » ?

Oui, si les conditions suivantes sont remplies :


- Permettre l'identification des membres de l'assemblée ;
- Transmettre au moins la voix des participants ; et
- Permettre la retransmission continue et simultanée des débats.



Assemblée générale 2020

Votes

Utilisation de FORMS via Office 365



Lien de vote

□ Lors du vote en AG, un lien vous sera partagé dans la composition de la liste de présence

□ Un vote confirmation s'ouvre à droite

□ Cliquez pour ouvrir le formulaire (vous pouvez aussi cliquer sur le lien de vote dans la liste de présence)




S'identifier

□ Si vous n'êtes pas déjà identifié avec le compte club, vous devrez vous identifier sur le site club@ffhandball.net




Votez

□ Cliquez sur une ou plusieurs des questions



□ Une fois répondu, cliquez sur « Envoyer »

□ Cliquez sur « Annuler »




C'est fait

□ Le vote est pris en compte.

Déjà voté

□ Vous ne pouvez voter qu'une fois.





Assemblée générale 2020

Nous avons décidé de tenir l'assemblée « à huis clos ». Comment les membres de l'assemblée doivent-ils en être informés ?

Dans tous les cas, l'information donnée aux membres de l'assemblée doit porter sur le fait que l'assemblée se tient « à huis clos », la date et l'heure de l'assemblée, ainsi qu'une description claire et précise des conditions dans lesquelles ils pourront exercer l'ensemble de leurs droits en tant que membre de l'assemblée (en particulier le droit de voter). Par exemple, si une conférence téléphonique ou audiovisuelle est organisée, cette information porte sur la façon d'y accéder.

Le recours à la tenue d'une AG à huis clos est envisageable pour l'ensemble des décisions relevant de la compétence des assemblées des groupements. **Cela inclut donc les décisions relatives aux comptes.**

Il est cependant nécessaire de faire parvenir aux actionnaires/adhérents tous les documents obligatoires et concernés par l'ordre du jour.



Assemblée générale 2020

Test

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=cgZSITE4IUKHG45778TfysFh43HLbSVPuPz5qIvBG1pUNjVWIZVMUxDUVQ5NUVUTVBMN1c0NIJNVy4u>



Assemblée électorale 2020

Autour du 09/10/2020...



Vœux & informations



ARBITRAGE :
DAMIEN BLANCHET



CMCD : GAËLLE
FRANSISCO



COMMUNICATION
INTERNET : FABIEN
ROYER



COMPÉTITION :
LAURENCE
CHERENCEY-
ROHOU



DISCIPLINE :
CLÉMENT
RAINGEARD



RÉCLAMATION ET
LITIGES LAURENT LE
TRIONNAIRE



TECHNIQUE ET
DÉVELOPPEMENT :
AUDREY SCHOHN



CDA : Vœu

Forfaits AJAJ actuel :

- U11, 3x11 min = 60€
- +16 2x30 min = 60€
- Match 2 = 40€ (toutes catégories confondues)

Nouveaux forfaits AJAJ :

- Forfaits accompagnateur diplômé ou validé par la CDA78 (à renseigner pour chaque catégorie), en fonction du temps de jeu

Match 1 : De 40 à 60 €

Match 2 : De 20 à 40 €

- Forfait fédéral sinon

Match 1 40€

Match 2 20€



VACATIONS

FORMATION DE JUGE ARBITRE

Soirée.....30,00 €

Demi-journée.....30,00 €

Si compétition officielle..... régler au forfait indemnités arbitrage

FORMATION DE JUGES ARBITRES JEUNES

Séance demi-journée30,00 €

Séance journée60,00 €

Si compétition officielle..... régler au forfait indemnités arbitrage

MATCH

Suivi match60,00 €

TOURNOI

Demi-journée.....40,00 €

Journée80,00 €



CDA Vœux

- Un trop grand nombre de matchs départementaux sont tenus par de JAT2 (Juges-Arbitres ligues) et nous laisse penser que nous avons suffisamment de Juges-Arbitres. Dans un souci de développement de la filière arbitrale (JAJ et JAT3), les JAT2 souhaitant officier sur le département devront réaliser un accompagnement (JAJ ou JA) tous les 5 matchs.
- Suite à un rapport, une réclamation ou un rapport de résine sur FDME, les indemnités seront bloquées tant que le rapport du juge arbitre n'a pas été communiqué à la CDA78.

VOTE



CMCD : Gaëlle FRANCISCO

Etant donné le contexte COVID, il a été décidé de ne pas appliquer de bonus CMCD sur la saison 2019/2020. Néanmoins, les clubs déficitaires en seront avertis et un accompagnement de ces clubs sera mis en place lors de la saison 2020/2021 par les salariés du comité.

Etude des dossiers de convention en cours.



Communication : Fabien ROYER

Proposition de Visio pour les clubs (Service Office 365, MyCoach, comment organiser son AG...)

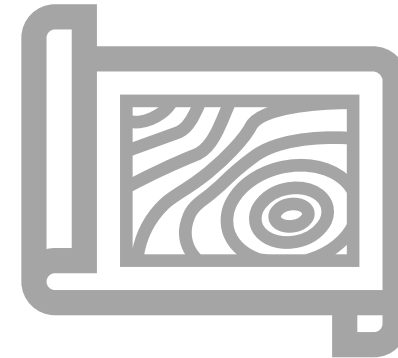
Etude pour optimiser encore le coût et notamment les licences Office 365 (changement de fournisseur / Passer par la fédération).



Commission Technique & Développement, projets & vœux



ANS, plan de féminisation



Plan de Performance du Comité PPC



Agence Nationale du Sport

Plan de féminisation





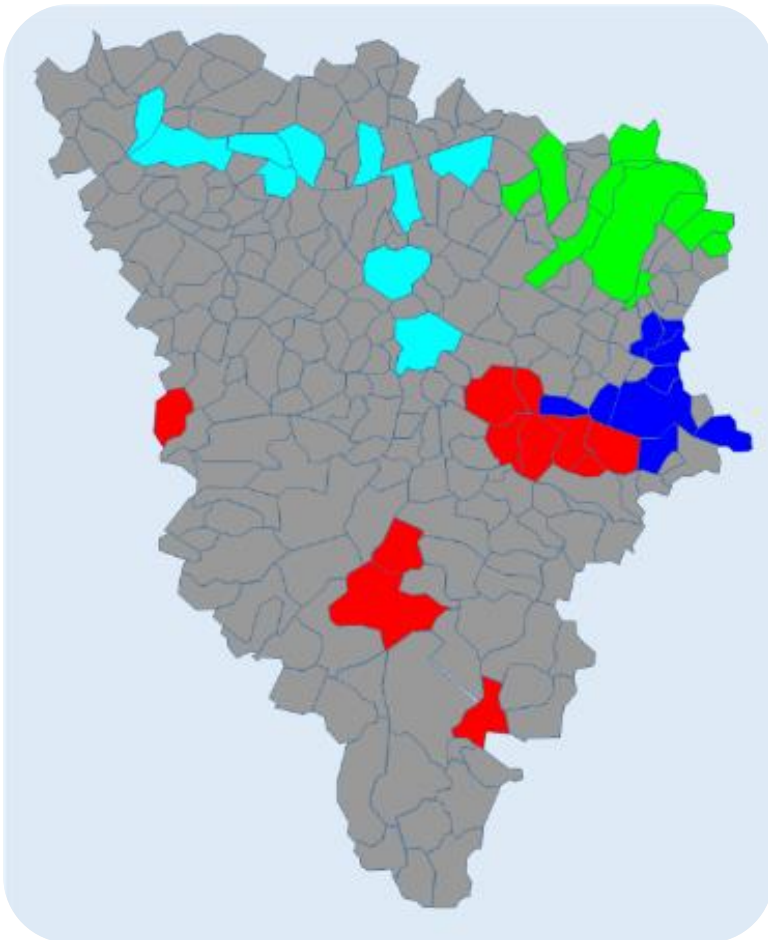
Plan de féminisation

La sanctuarisation

Un public ciblé U7, U9 & U11

Une pratique adaptée, le hand à 4





Les Yvelines, un vaste territoire

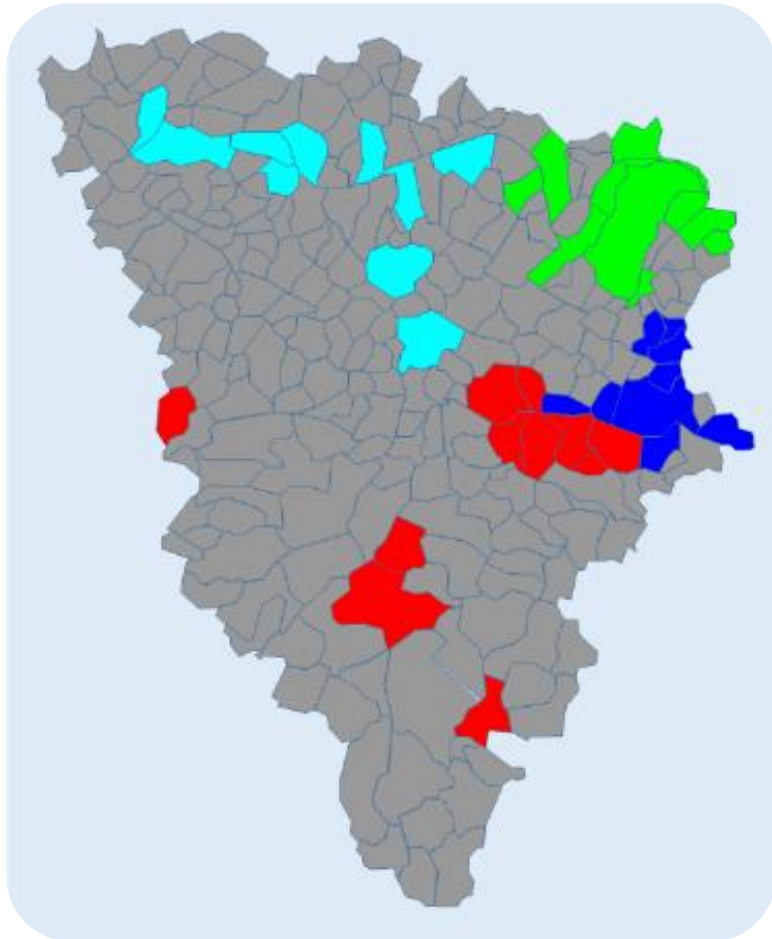
42 Clubs

2300 Licenciées 29%

5700 Licenciés 71%

Objectif 2024 : 10000 licenciés
+2 000 licenciés dont 800
licenciées (40%)





Les licenciées en 2019/2020

159 licenciées U11F (2011,2010)

- Championnat féminin à 11 équipes
- Championnat mixte 40 équipes
- 2 plateaux hand à 4

67 licenciées U9F (2012, 2013)

- Plateaux mixtes 8 journées

60 licenciées U7F (2014, 2015, 2016)

- 0 plateau

HANDBALL

LA JOURNÉE DE LA JEUNE JOUEUSE



Yvelines
Le Département



Plan de Féminisation



Sanctuarisation de
la pratique féminine
& féminisation par
les petites
catégories



Création d'un
challenge de hand
à 4, La Journée de
la Jeune Joueuse



Accompagnement des
clubs en difficultés
d'effectifs



Plan de communication



Financement,
10 000 €
4000 € de subvention
ANS



Plan de développement 2024, Objectif 10 000 licenciés

Augmentation de 2000 licenciés dont 40 % de féminines soit 800 licenciées (compétitives et événementielles) sur 4 ans dont 50% sur les catégories concernées :

- 2020/2021 +75 licenciées soit 365
- 2021/2022 +100 licenciées soit 465
- 2022/2023 + 110 licenciées soit 575
- 2023/2024 +125 licenciées soit 600

La féminisation sur les autres catégories fera l'objet d'actions subventionnées par l'ANS



Plan de performance du comité

Fléchage et maintien des jeunes talents



Objectifs

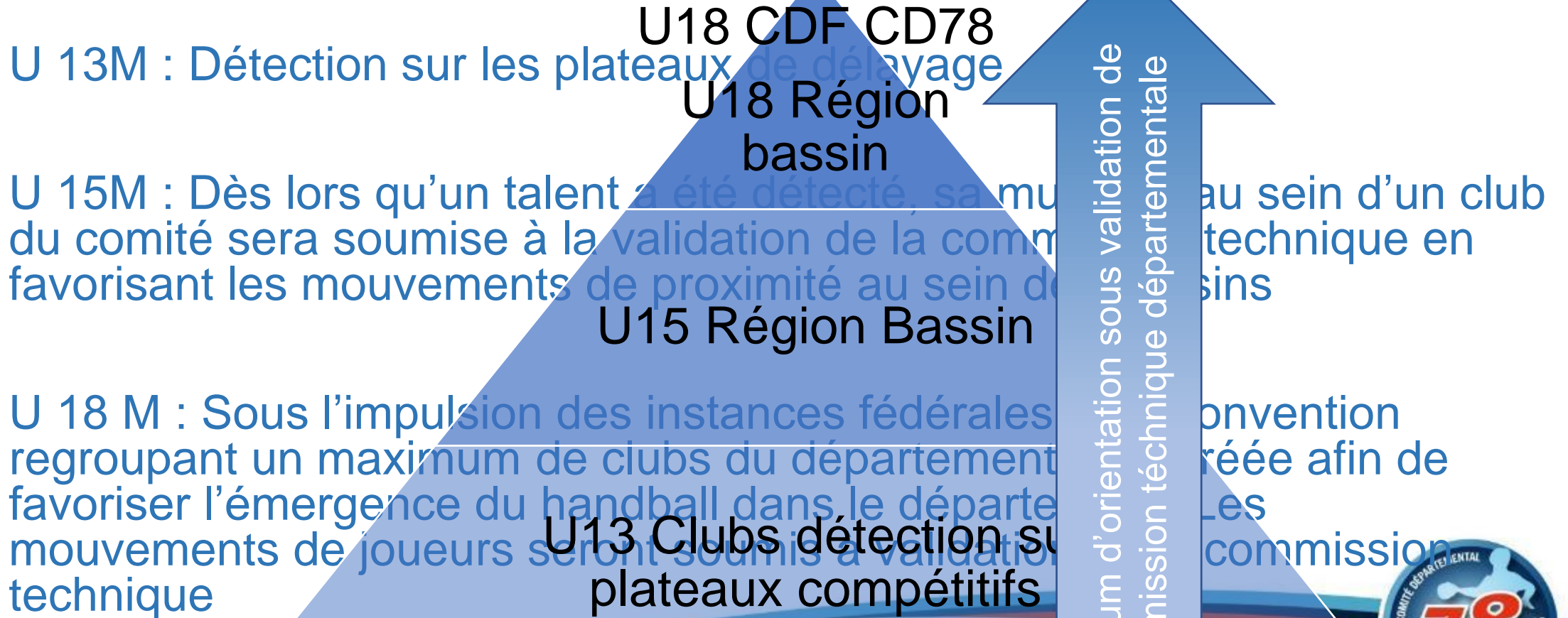
Fort de ses 8000 licenciés répartis sur 42 clubs, le CDHBY, dans sa volonté d'accompagner ses jeunes talents dans leur progression, a établi un Plan de Performance du Comité, véritable déclinaison/complément du PPF à l'échelle départementale.

En collaboration avec le CTN et le CTF de la ligue (Pascal PERSON & Bruno POTARD), la mise en place pour la saison 20/21, une entente championnat de France moins de 18 Masculins « Comité » est proposée.

Le même projet sur le secteur féminin sera mis en place saison 21/22




Fléchage pyramidal des jeunes talents



Objectifs

Un projet commun favorisant :


 L'accès à la pratique de performance en proximité évitant les mutations


 La conservation des droits sur résultats sportifs

 L'émulation de l'ensemble des clubs autour du projet

 L'identité territoriale

 S'appuyer sur le travail des clubs par bassin/entente

 La mutualisation des ressources, matérielles, financières et humaines

 Décliner le projet sur le secteur féminin

Constitution de l'organe décisionnel, proposition pour mise en place 09/20



Deux commissions identifiées



Commission administrative et financière, elle a pour mission de voter le budget et les règlements intérieurs



Commission sportive de l'entente, elle a pour mission de détecter les joueurs et de les orienter et de nommer les techniciens en charge du collectif

Financement et mise en place

Dans le cadre de son parcours de performance, le comité prend en charge 1/3 du budget des ententes championnat de France masculines et féminines.

Entente Masculine, mise en place 20/21

Entente Féminine, mise en place 21/22

Coût entre 5 et 7 000€ par entente



Plan de reprise des activités en milieu scolaire

Dans le cadre du dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Civisme), les mairies doivent déposer des projets de reprise du sport pour leurs établissements scolaires pour le 25/05. (Le handball comme tous les sports collectifs reste interdit tant que nous sommes en zone rouge)

Une somme forfaitaire sera attribuée pour toute intervention à hauteur de 110 € / Journée / Groupe de 15 élèves maximum. Les éducateurs sportifs disposant d'une carte professionnelle en cours de validité et intervenant déjà dans les écoles seront à mobiliser en priorité.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre Mairie par mail (copie comité) afin de proposer vos services. Si toutefois vous n'avez pas d'éducateur diplômé, le comité peut mettre à disposition ses ressources humaines.



COC : Laurence CHERENCEY ROHOU

Présentation du vœu N°1: Classement des équipes jeunes

Dans un souci de transparence, un classement est établi par catégorie afin de classer les équipes jeunes du comité aussi bien pour les délayages que pour les tirages de la coupe.

1 - Tous les ans, toutes les équipes jeunes sont classées suivant le résultat de la saison, on affecte les points aux années d'âges concernées suivant le classement obtenu.

2 - On établit ensuite un classement suivant les résultats sur 3 années avec le coefficient suivant : saison N-3 10% - N-2 100% - N-1 50% sur tous les niveaux U11 à U18;

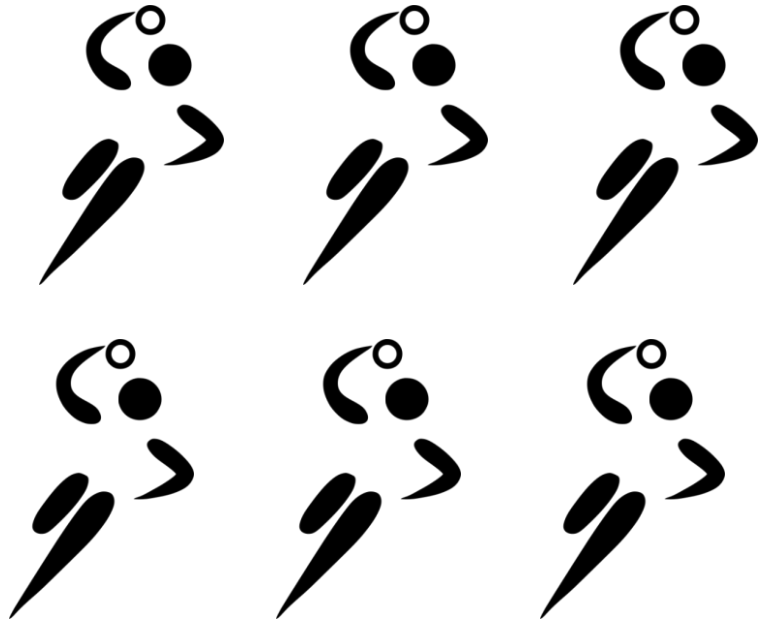
En ce qui concerne les conventions, les points sont attribués au club porteur, et uniquement à celui-ci. Pour l'année en cours, et uniquement celle-ci, possibilité d'affecter les points à un autre club de la convention.

Exemple saison 2020/21...



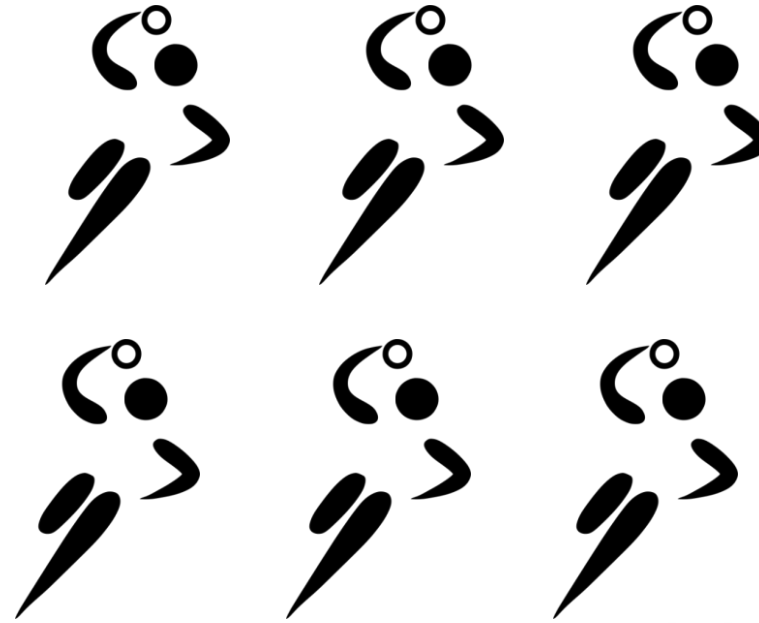
COC : le principe du classement jeunes

2èmes années



= x points

1ères années



= x points/2

COC

Cas particuliers des conventions :

- Pour les équipes en convention, par défaut, les points sont attribués au club porteur. Pour la mise en place de ce classement, les saisons 2017/2018 et 2018/2019 ne pourront pas être modifiées.
- Les conventions ont néanmoins la possibilité de modifier l'affectation des points à un club de la convention à la fin de la saison N, ce changement est effectué une fois pour toute, et ne pourra plus être modifié lors des saisons suivantes.
- Cette demande de modification doit être adressée au CDHBY avant le 1er juin.
- Les points d'une équipe en convention sont attribués à l'équipe du club porteur (ou un autre selon modalités décrites ci-dessus) et uniquement à celui-ci.
- Et la règle s'applique alors de la même façon sur les équipes suivantes du club de la même catégorie : si le club est porteur, il est récipiendaire des points, sinon on passe à l'équipe suivante.
- Pour le club faisant partie d'une convention, mais sans être récipiendaire, aucun point n'est attribué.
- Lorsqu'un club fait partie d'une convention, sans être club porteur, les points de son équipe 1B seront attribués à l'équipe 1A (ou 1C vers 1B, etc...).



COC

Le classement établi, les équipes sont réparties dans des poules sous la forme d'un serpent, ceci afin d'éviter que les 1ères équipes classées se retrouvent dans le même chapeau.

Vote :

Vœu N°1: Classement des équipes jeunes.



COC

Vœu N°2:

Suppression des têtes de séries pour l'accession au niveau régional des équipes jeunes, une équipe classée dernière du classement aura la possibilité de disputer la première place.

Vote :

Vœu N°2: Suppression des têtes de séries pour les délayages région

VOTE



COC

Présentation du vœu N°3:

Réorganisation des formules des compétitions jeunes



U18 M & U15 M

Phase 1 : Délayage Pré-Région

Dates à déterminer
Réception : En fonction du classement COC, les 2 premiers clubs cités reçoivent*

8 Equipes Maximum
Inscriptions au 15/06/2020
Si + de 8 Equipes décisions COC/BD/CT

Deux Poules de 4 en fonction
Classement COC

Poule A	Poule B
1	2
4	3
5	6
8	7

Match de 1 x 30min
2 Temps mort/Equipes
14 Joueurs

* En cas d'incapacité d'accueil d'un tournoi par le numéro 1, le numéro 2 de la poule recevra, etc...

Phase 2 : Délayage Pré-Région

Samedi : Date à déterminer
Réception :
Le 1er de la Poule A du week-end précédent recevra la Poule Haute
Le 3ème de la Poule A du week-end précédent recevra la Poule Basse (seulement dans le cas où 8 équipes inscrites)

Poule Haute : 1/2 Finale
Match 1 : 1er Poule A - 2ème Poule B
Match 2 : 1er Poule B - 2ème Poule A
Poule Basse : 1/2 Finale
Match 3 : 3ème Poule A - 4ème Poule B
Match 4 : 3ème Poule B - 4ème Poule A

Dimanche : Date à déterminer
Réception : Le 1er de la Poule B du week-end précédent recevra
Place 1-2 : V Match 1 - V Match 2
Place 3-4 : P Match 1 - P Match 2
Place 5-6 : V Match 3 - V Match 4
Place 7-8 : P Match 3 - P Match 4

* Si 7ème Place attribuée par la ligue
** Si seulement 7 Equipes inscrites,
3ème Poule B qualifié directement pour la Place 5-6

Match Règlement FFHB par Catégorie
14 joueurs qui peuvent changer entre Samedi et dimanche

Phase 3 : Délayage Département

Dates à déterminer

12 Tournois de 3 Equipes dont maximum 2 Descentes Phase 2
34 Meilleures Equipes Classement COC
Les équipes seront réparties selon le Classement COC

Poule 1	Poule 2	Poule ..	Poule 12
1	2	..	12
24	23	..	13
25	26	..	36

Phase 4 : Délayage Département

3 Dates à déterminer entre descente Région et les Vacances de la Toussaint

6 Poules de 4 Equipes : Descentes de Région possible 0 à 5 Equipes
24 Equipes Phase 3 Classées selon :
1. Victoire - Défaite - Nul
2. Goal Average avec équipe accédant à la Phase 4

Cas n°1 : Pas de descente Région

n°	Poule A	Poule B	Poule ..	Poule F
1	1er Phase 3	2ème Phase 3	..	6ème Phase 3
2	13ème Phase 3	14ème Phase 3	..	18ème Phase 3
3	12ème Phase 3	11ème Phase 3	..	7ème Phase 3
4	24ème Phase 3	23ème Phase 3	..	19ème Phase 3

Cas n°2 : 2 Descente de Région

n°	Poule A	Poule B	Poule ..	Poule F
1	Descente Région 1	Descente Région 2	..	4ème Phase 3
2	11ème Phase 3	12ème Phase 3	..	16ème Phase 3
3	10ème Phase 3	9ème Phase 3	..	5ème Phase 3
4	22ème Phase 3	21ème Phase 3	..	17ème Phase 3

Phase 5 : Délayage Département

5 Dates à déterminer entre les vacances de la Toussaint et Noël

2 Poules de 6 :
Délayage 1ère Div et 2ème Div Territoriale
1ère Div : 1 à 3 de chaque Poule
2ème Div : 4 à 6 de chaque Poule

Délayage 1ère & 2ème Div Ter

n°	Poule 1	Poule 2
1	1er Poule A	1er Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C
3	2ème Poule B	2ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule D
5	1er Poule E	1er Poule F
6	2ème Poule F	2ème Poule E

Délayage 3ème & 4ème Div Ter

n°	Poule 3	Poule 4
1	3ème Poule A	3ème Poule B
2	3ème Poule D	3ème Poule C
3	4ème Poule B	4ème Poule A
4	4ème Poule C	4ème Poule D
5	3ème Poule E	3ème Poule F
6	4ème Poule F	4ème Poule E

Phase 6 : Championnat Département

Dates à déterminer entre janvier et juin

1ère Division à 4ème Division Territoriale : poule de 6
5ème division à ... Division Territoriale : en fonction du nombre d'inscrit

1ère Div Territoriale

1ère Div Territoriale	2ème Div Territoriale
1er Poule 1	4ème Poule 1
2ème Poule 2	4ème Poule 2
3ème Poule 1	5ème Poule 1
1er Poule 2	6ème Poule 2
2ème Poule 1	6ème Poule 1
3ème Poule 2	5ème Poule 2

3ème Div Territoriale

3ème Div Territoriale	4ème Div Territoriale
1er Poule 3	4ème Poule 3
2ème Poule 4	4ème Poule 4
3ème Poule 3	6ème Poule 3
1er Poule 4	5ème Poule 4
2ème Poule 3	6ème Poule 4
3ème Poule 4	5ème Poule 3

Les équipes non retenues à l'issue de la Phase 3 ainsi que les équipes nouvellement inscrites, intégreront une phase de délayage après les vacances de la Toussaint.
La COC organisera un délayage en fonction du nombre d'équipes pour établir la 5ème division et au delà
Publication de la formule durant les vacances de la Toussaint.



U15 M

Phase 1 : Délayage Pré-Région	
Date à déterminer	
Réception : En fonction du classement COC, les 2 premiers clubs cités reçoivent*	
8 Equipes Maximum Inscriptions au 15/06/2020 Si + de 8 Equipes décisions COC/BD/CT	

Deux poules de 4 en fonction Classement COC	
Poule A	Poule B
1	2
4	3
5	6
8	7

Match de 1 x 25min 2 Temps mort/Equipes 14 Joueurs
--

* En cas d'incapacité d'accueil d'un tournoi par le numéro 1, le numéro 2 de la poule recevra, etc...

Phase 2 : Délayage Pré-Région	
Samedi : Date à déterminer	
Réception :	
Le 1er de la Poule A du week-end précédent recevra la Poule Haute	
Le 3ème de la Poule A du week-end précédent recevra la Poule Basse (seulement dans le cas où 8 équipes inscrites)	
Poule Haute : 1/2 Finale	
Match 1 : 1er Poule A - 2ème Poule B	
Match 2 : 1er Poule B - 2ème Poule A	
Poule Basse : 1/2 Finale	
Match 3 : 3ème Poule A - 4ème Poule B	
Match 4 : 3ème Poule B - 4ème Poule A	

Dimanche : Date à déterminer	
Réception : Le 1er de la Poule B du week-end précédent recevra	
Place 1-2 : V Match 1 - V Match 2	
Place 3-4 : P Match 1 - P Match 2	
Place 5-6 : V Match 3 - V Match 4	
Place 7-8 : P Match 3 - P Match 4	

* Si 7ème Place attribuée par la ligue
** Si seulement 7 Equipes inscrites,
3ème Poule B qualifié directement pour la Place 5-6

Match Règlement FFHB par Catégorie
14 joueurs qui peuvent changer entre samedi et dimanche

Phase 3 : Délayage Département			
Dates à déterminer			
12 Tournois à 3 Equipes dont maximum 2 Descentes Phase 2 34 Meilleures Equipes Classement COC			
Les équipes seront réparties selon le Classement COC			

Poule 1	Poule 2	Poule ..	Poule 12
1	2	..	12
24	23	..	13
25	26	..	36

Phase 4 : Délayage Département			
3 Dates à déterminer entre descente Région et les Vacances de la Toussaint			
6 Poules de 4 Equipes : Descentes de Région possible 0 à 5 Equipes			
24 Equipes Phase 3 Classées selon :			
1. Victoire - Défaite - Nul			
2. Goal Average avec équipe accédant à la Phase 4			

Cas n°1 : Pas de descente Région

n°	Poule A	Poule B	Poule ..	Poule F
1	1er Phase 3	2ème Phase 3	..	6ème Phase 3
2	13ème Phase 3	14ème Phase 3	..	18ème Phase 3
3	12ème Phase 3	11ème Phase 3	..	7ème Phase 3
4	24ème Phase 3	23ème Phase 3	..	19ème Phase 3

Cas n°2 : 2 Descente de Région

n°	Poule A	Poule B	Poule ..	Poule F
1	Descente Région 1	Descente Région 2	..	4ème Phase 3
2	11ème Phase 3	12ème Phase 3	..	16ème Phase 3
3	10ème Phase 3	9ème Phase 3	..	5ème Phase 3
4	22ème Phase 3	21ème Phase 3	..	17ème Phase 3

Phase 5 : Délayage Département	
5 Dates à déterminer entre les vacances de la Toussaint et Noël	
2 Poules de 6 :	
Délayage 1ère Div et 2ème Div Territoriale	
1ère Div : 1 à 3 de Chaque Poule	
2ème Div : 4 à 6 de chaque Poule	

Délayage 1ère & 2ème Div Ter

n°	Poule 1	Poule 2
1	1er Poule A	1er Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C
3	2ème Poule B	2ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule D
5	1er Poule E	1er Poule F
6	2ème Poule F	2ème Poule E

Délayage 3ème & 4ème Div Ter

n°	Poule 3	Poule 4
1	3ème Poule A	3ème Poule B
2	3ème Poule D	3ème Poule C
3	4ème Poule B	4ème Poule A
4	4ème Poule C	4ème Poule D
5	3ème Poule E	3ème Poule F
6	4ème Poule F	4ème Poule E

Phase 6 : Championnat Département	
Dates à déterminer entre janvier et juin	
1ère Division à 4ème Division Territoriale : poule de 6	
5ème division à ... Division Territoriale : en fonction du nombre d'inscrit	

1ère Div Territoriale	2ème Div Territoriale
1er Poule 1	4ème Poule 1
2ème Poule 2	4ème Poule 2
3ème Poule 1	5ème Poule 1
1er Poule 2	6ème Poule 2
2ème Poule 1	6ème Poule 1
3ème Poule 2	5ème Poule 2

3ème Div Territoriale	4ème Div Territoriale
1er Poule 3	4ème Poule 3
2ème Poule 4	4ème Poule 4
3ème Poule 3	6ème Poule 3
1er Poule 4	5ème Poule 4
2ème Poule 3	6ème Poule 4
3ème Poule 4	5ème Poule 3

Les équipes non retenues à l'issue de la Phase 3 ainsi que les équipes nouvellement inscrites, intégreront une phase de délayage après les vacances de la Toussaint.

La COC organisera un délayage en fonction du nombre d'équipes pour établir la 5ème division et au delà

Publication de la formule durant les vacances de la Toussaint.



U13 M

Phase 1 : Délaiage Département			
1 date Fin Septembre			
12 Tournois de 3 Equipes avec 32 Meilleures Equipes Classement COC**			
Tournois servant de support à la détection de la Sélection des Yvelines			

Poule 1	Poule 2	Poule ..	Poule 12
1	2	..	12
24	23	..	13
25	26	..	36

Par défaut les places 33 à 36 sont attribuées suivant le classement COC. Cependant si un club estime avoir une équipe compétitive pouvant intégrer ces 4 dernières places, elle doit se faire connaître auprès de la COC 10 jours après la parution des délayages.

Les 4 dernières places seront étudiées par la COC et validées par le BD

Phase 2 : Délaiage Département			
3 dates à déterminer avant les vacances de la Toussaint			
6 Poules de 4 Equipes : Repartition des poules selon classement Phase 1 et brassage entre les poules			
<i>Les 1ers de chaque poule accèderont au championnat régional</i>			
<i>Les têtes de série n°1 et 2 seront déterminés par la COC, la</i>			

n°	Poule A	Poule B	Poule C
1	1er Poule 1	1er Poule 2	1er Poule 3
2	2ème Poule 2	2ème Poule 1	2ème Poule 4
3	1er Poule 12	1er Poule 11	1er Poule 10
4	2ème Poule 11	2ème Poule 12	2ème Poule 9

n°	Poule D	Poule E	Poule F
1	1er Poule 4	1er Poule 5	1er Poule 6
2	2ème Poule 3	2ème Poule 6	2ème Poule 5
3	1er Poule 9	1er Poule 8	1er Poule 7
4	2ème Poule 10	2ème Poule 7	2ème Poule 8

Phase 3 : Délaiage Département	
5 Dates à déterminer entre les vacances de la Toussaint et Noël	
2 Poules de 6 : Délaiage 1ère Div et 2ème Div Territoriale	
1ère Div : 1 à 3 de chaque Poule 2ème Div : 4 à 6 de chaque Poule	

Délaiage 1ère & 2ème Div Ter		
n°	Poule 1	Poule 2
1	1er Poule A	1er Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C
3	2ème Poule B	2ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule D
5	1er Poule E	1er Poule F
6	2ème Poule F	2ème Poule E

Délaiage 3ème & 4ème Div Ter		
n°	Poule 3	Poule 4
1	3ème Poule A	3ème Poule B
2	3ème Poule D	3ème Poule C
3	4ème Poule B	4ème Poule A
4	4ème Poule C	4ème Poule D
5	3ème Poule E	3ème Poule F
6	4ème Poule F	4ème Poule E

Phase 4 : Championnat Département	
Dates à déterminer entre janvier et juin	
1ère Division à 4ème Division Territoriale : poule de 6	
5ème division à ... Division Territoriale : en fonction du nombre d'inscrit	

1ère Div Territoriale	2ème Div Territoriale
1er Poule 1	4ème Poule 1
2ème Poule 2	4ème Poule 2
3ème Poule 1	5ème Poule 1
1er Poule 2	6ème Poule 2
2ème Poule 1	6ème Poule 1
3ème Poule 2	5ème Poule 2

3ème Div Territoriale	4ème Div Territoriale
1er Poule 3	4ème Poule 3
2ème Poule 4	4ème Poule 4
3ème Poule 3	6ème Poule 3
1er Poule 4	5ème Poule 4
2ème Poule 3	6ème Poule 4
3ème Poule 4	5ème Poule 3

Les équipes non retenues à l'issue de la Phase 3 ainsi que les équipes nouvellements inscrites, intégreront une phase de délayage après les vacances de la Toussaint.

La COC organisera un délayage en fonction du nombre d'équipes pour établir la 5ème division et au delà

Publication de la formule durant les vacances de la Toussaint.



U11 M*

Phase 1 : Délayage Département
4 Dates à déterminer de Septembre à Décembre
Inscriptions en Haut et Bas Niveau par les clubs
La COC organisera une compétition en fonction du nombre d'équipes inscrites
Les équipes les mieux classées sur la saison N-1 du bas niveau intégreront le délayage haut niveau pour compléter les poules.

Cas n°1		
Haut Niveau		
Poule 1	Poule 2	Poule 3
1	2	3
6	5	4
7	8	9
12	11	10
13	14	15
18	17	16
19	20	21
24	23	22
25	26	27

Bas Niveau		
Poule 4	Poule 5	Poule 6
28	29	30
33	32	31
34	35	36
39	38	37
40	41	42
45	44	43
46	47	48
51	50	49
52	53	54

Cas n°2			
Haut Niveau			
Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13
17	18	19	20
24	23	22	21
25	26	27	28
32	31	30	29
33	34	35	36

Bas Niveau	
Poule 5	Poule 6
37	38
40	39
41	42
44	43
45	46
48	47
49	50
52	51
53	54

Phase 2 : Championnat	
8 Dates à déterminer de Janvier à Mai	
Cas n°1 : Championnat à 9 Equipes	Cas n°2 : Championnat à 9 Equipes
Championnat à l'issue de la Phase 1	Championnat à l'issue de la Phase 1
1ère div : 1 à 3 Haut Niveau	1ère div : 1 à 2 Haut Niveau + Meilleurs 3ème HN
2ème div : 4 à 6 Haut Niveau	2ème div : Autres 3ème + 4ème + 2 Meilleurs 5ème HN
3ème div : 7 à 9 Haut Niveau	3ème div : Autres 5ème + 6ème + 3 Meilleurs 7ème HN
	4ème div : Moins Bon 7ème + 8ème et 9ème HN
4ème div : 1 à 3 Bas Niveau	
5ème div : 4 à 6 Bas Niveau	5ème div : 1 à 4 Bas Niveau + Meilleurs 5ème BN
6ème div : 7 à 9 Bas Niveau	6ème div : 7 à 9 Bas Niveau

Le classement des meilleurs 3-5-7ème se fera :
1) au ratio nb Points / nb Matches
2) Goal Average Général

*La catégorie devient U 11 Masculins



U18 F

Phase 1 : Délayage Pré-Région

Date à déterminer

Réception : en fonction du Classement COC, les 2 premiers clubs cités reçoivent*

8 Equipes maximum
Inscriptions au 15/06/2020
Si + de 8 Equipes décisions COC/BD/CT

Phase 2 : Délayage Pré-Région

Samedi : Date à déterminer

Réception : Le 2ème de la Poule A du week-end précédent recevra

1/2 Finale Place 3/4 pour la Région
Match 1 : 2ème Poule A - 3ème Poule B
Match 2 : 2ème Poule B - 3ème Poule A

Dimanche : Date à déterminer

Réception : Le 1er de la Poule A du week-end précédent recevra

Place 1-2 : 1er Poule A - 2ème Poule B

Place 3-4 : V Match 1 - V Match 2

Match Règlement FFHB par Catégorie
14 joueuses qui peuvent changer entre samedi et dimanche

Phase 3 : Délayage Département

3 Dates à déterminer avant les vacances de la Toussaint

4 Poules de 4 Equipes :
Selon le Classement COC hors équipes qualifiées en région

n°	Poule A	Poule B
1	1	2
2	9	10
3	8	7
4	16	15

n°	Poule C	Poule D
1	3	4
2	11	12
3	6	5
4	14	13

Phase 4 : Délayage Département

5 dates à déterminer entre les vacances de la Toussaint et Noël

2 Poules de 6 : Délayage 1ère Div et 2ème Div Territoriale
1ère Div : 1 à 3 de Chaque Poule - 2ème Div : 4 à 6 de chaque Poule

Le classement des 3èmes se fera :
1) au ratio nb Points / nb Matches
2) Goal Average Général

Cas n°1 : 4 descentes Région

Délayage 1ère & 2ème Div Ter		
n°	Poule 1	Poule 2
1	Région 1	Région 2
2	Région 4	Région 3
3	1er Poule D	1er Poule C
4	2ème Poule B	2ème Poule A
5	1er Poule A	1er Poule B
6	2ème Poule C	2ème Poule D

Cas n°1 : 2 descentes Région

Délayage 1ère & 2ème Div Ter		
n°	Poule 1	Poule 2
1	Région ordre 1-2-3-4	Région ordre 1-2-3-4
2	1er Poule B	1er Poule A
3	1er Poule C	1er Poule D
4	2ème Poule A	2ème Poule B
5	1er Poule C	1er Poule D
6	2ème Poule D	2ème Poule C

Cas n°1 : 0 descente Région

Délayage 1ère & 2ème Div Ter		
n°	Poule 1	Poule 2
1	1er Poule A	1er Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C
3	2ème Poule B	2ème Poule A
4	1er Meilleur 3ème	2ème Meilleur 3ème
5	2ème Poule C	2ème Poule D
6	4ème Meilleur 3ème	3ème Meilleur 3ème

Cas n°1 : 3 descentes Région

Délayage 1ère & 2ème Div Ter		
n°	Poule 1	Poule 2
1	Région ordre 1-2-3-4	Région ordre 1-2-3-4
2	1er Poule A	Région ordre 1-2-3-4
3	1er Poule D	2ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule B
5	1er Poule B	1er Poule C
6	2ème Poule D	1er Meilleur 3ème

Cas n°1 : 1 descente Région

Délayage 1ère & 2ème Div Ter		
n°	Poule 1	Poule 2
1	Région 1-2-3-4	1er Poule A
2	1er Poule C	1er Poule B
3	2ème Poule C	2ème Poule B
4	1er Meilleur 3ème	2ème Poule A
5	1er Poule D	2ème Poule D
6	2ème Meilleur 3ème	3ème Meilleur 3ème

Délayage 3ème Div

La COC établira un délayage en fonction du nombre d'équipes

Phase 5 : Championnat Département

Dates à déterminer entre janvier et juin

1ère Division à 2ème Division Territoriale : poule de 6

3ème division à ... Division Territoriale :
en fonction du nombre d'inscrit

1ère Div Territoriale	2ème Div Territoriale
1er Poule 1	4ème Poule 1
2ème Poule 2	4ème Poule 2
3ème Poule 1	5ème Poule 1
1er Poule 2	6ème Poule 2
2ème Poule 1	6ème Poule 1
3ème Poule 2	5ème Poule 2

Deux Poules de 4 en fonction du Classement COC :

Poule A	Poule B
1	2
4	3
5	6
8	7

Les 1ères de chaque poule sont qualifiées pour le match Place 1-2 du dimanche suivant

Match de 1 x 30min
2 Temps mort/Equipes
14 Joueuses

* En cas d'incapacité d'accueil d'un tournoi par le numéro 1, le numéro 2 de la poule recevra, etc...

U15 F

Phase 1 : Délayage Pré-Région	
Date à déterminer Réception : en fonction du Classement COC, les 2 premiers clubs cités reçoivent*	
8 Equipes maximum Inscription au 15/06/2020 Si + de 8 Equipes décisions COC/BD/CT	

Phase 2 : Délayage Pré-Région	
Samedi : Date à déterminer Réception : Le 1er de la Poule A du week-end précédent recevra	
Poule Haute : 1/2 Finale	
Match 1 : 1er Poule A - 2ème Poule B	
Match 2 : 1er Poule B - 2ème Poule A	

Phase 3 : Délayage Département	
3 Dates à déterminer entre descente Région et les Vacances de la Toussaint	
6 Poule de 4 Equipes : Descentes de Région possible 0 à 5 Equipes	
24 Equipes selon Classement COC	

Phase 4 : Délayage Département	
5 dates à déterminer entre les vacances de la Toussaint et Noël	
2 Poules de 6 : Délayage 1ère Div et 2ème Div Territoriale	
1ère Div : 1 à 3 de Chaque Poule 2ème Div : 4 à 6 de chaque Poule	

Phase 5 : Championnat Département	
Dates à déterminer entre janvier et juin	
1ère Division à 2ème Division Territoriale : poule de 6	
3ème division à ... Division Territoriale : en fonction du nombre d'inscrit	

Deux poules de 4 en fonction Classement COC	
Poule A	Poule B
1	2
4	3
5	6
8	7

Dimanche : Date à déterminer	
Réception : Le 1er de la Poule B du week-end précédent recevra	
Place 1-2 : V Match 1 - V Match 2	
Place 3-4 : P Match 1 - P Match 2	
Place 5-6 : 3ème Poule A - 3ème Poule B	
Match Règlement FFHB par Catégorie 14 joueuses qui peuvent changer entre samedi et dimanche	

Cas n°1 : Pas de descente Région

n°	Poule A	Poule B	Poule..	Poule F
1	1	2	..	6
2	13	14	..	18
3	12	11	..	7
4	24	23	..	19

Délayage 1ère & 2ème Div Ter

n°	Poule 1	Poule 2
1	1er Poule A	1er Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C
3	2ème Poule B	2ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule D
5	1er Poule E	1er Poule F
6	2ème Poule F	2ème Poule E

1ère Div Territoriale	2ème Div Territoriale
1er Poule 1	4ème Poule 1
2ème Poule 2	4ème Poule 2
3ème Poule 1	5ème Poule 1
1er Poule 2	6ème Poule 2
2ème Poule 1	6ème Poule 1
3ème Poule 2	5ème Poule 2

Match de 1 x 25min 2 Temps mort/Equipes 14 Joueuses

Cas n°2 : 2 Descente(s) de Région

n°	Poule A	Poule B	Poule ..	Poule F
1	Descente Région 1	Descente Région 2	..	4ème Phase 3
2	11ème Phase 3	12ème Phase 3	..	16ème Phase 3
3	10ème Phase 3	9ème Phase 3	..	5ème Phase 3
4	22ème Phase 3	21ème Phase 3	..	17ème Phase 3

Délayage 3ème & 4ème Div Ter

La COC établira un délayage en fonction du nombre d'équipes

* Si le club organise un autre tournoi de délayage sur le même week-end, le deuxième du Classement COC recevra



U13 F

Phase 1 : Délayage Département
1 date Fin Septembre
8 Tournois de 3 Equipes avec 24 Meilleures Equipes Classement COC
Tournois servant de support à la détection de la Sélection des Yvelines

Poule 1	Poule 2	Poule ..	Poule 8
1	2	..	8
16	15	..	9
17	18	..	24

Phase 2 : Délayage Département
3 dates à déterminer avant les vacances de la Toussaint
6 Poule de 4 Equipes : Classement selon serpentif suivant résultats de la Phase 1
Les 1ers de chaque poule accéderont au championnat régional
Les têtes de série n°1 et 2 seront déterminés par la COC, la

n°	Poule A	Poule B	Poule C
1	1er Poule 1	1er Poule 2	1er Poule 3
2	2ème Poule 5	2ème Poule 6	2ème Poule 7
3	2ème Poule 4	2ème Poule 3	2ème Poule 2
4	3ème Poule 8	3ème Poule 7	3ème Poule 6

n°	Poule D	Poule E	Poule F
1	1er Poule 4	1er Poule 5	1er Poule 6
2	2ème Poule 8	3ème Poule 1	3ème Poule 2
3	2ème Poule 1	1er Poule 8	1er Poule 7
4	3ème Poule 5	3ème Poule 4	3ème Poule 3

Phase 3 : Délayage Département
5 dates à déterminer entre les vacances de la Toussaint et Noël
2 Poles de 6 : Délayage 1ère Div et 2ème Div Territoriale
1ère Div : 1 à 3 de Chaque Poule 2ème Div : 4 à 6 de chaque Poule

Délayage 1ère & 2ème Div Ter		
n°	Poule 1	Poule 2
1	1er Poule A	1er Poule B
2	1er Poule D	1er Poule C
3	2ème Poule B	2ème Poule A
4	2ème Poule C	2ème Poule D
5	1er Poule E	1er Poule F
6	2ème Poule F	2ème Poule E

Phase 4 : Championnat Département
Dates à déterminer entre janvier et juin
1ère Division à 2ème Division Territoriale : poule de 6
3ème division à ... Division Territoriale : en fonction du nombre d'inscrit

1ère Div Territoriale	2ème Div Territoriale
1er Poule 1	4ème Poule 1
2ème Poule 2	4ème Poule 2
3ème Poule 1	5ème Poule 1
1er Poule 2	6ème Poule 2
2ème Poule 1	6ème Poule 1
3ème Poule 2	5ème Poule 2

Délayage 3ème & 4ème Div Ter

La COC établira un délayage en fonction du nombre d'équipe



U11 F

Proposition : 8 dates de Janvier à Juin comme pour les U11 Masculins

Phase 1 : Hand à 4 De septembre à Noël
<p>Tournoi de Hand à 4 par Bassin</p> <p>+ 1 date en décembre sous forme de mini championnat pour définir le Classement de la Phase toujours en hand à 4</p>

Phase 2 : Délayage Département 1 date en Janvier : Tournoi			
Classement Selon Résultat Hand à 4 + avis technique			
Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13
<p>Match de 1 x 12min 1 Temps mort/Equipes 12 Joueuses</p>			

Phase 3 : Délayage Département 1 date
Tournoi à 4 sur grand terrain

Délayage 1ère & 2ème Div Ter		
n°	Poule 1	Poule 2
1	1er Poule A	1er Poule B
2	2ème Poule B	2ème Poule A
3	1er Poule D	1er Poule C
4	2ème Poule C	2ème Poule D

Délayage 3ème & 4ème Div Ter		
n°	Poule 3	Poule 4
1	3ème Poule A	3ème Poule B
2	4ème Poule B	4ème Poule A
3	3ème Poule D	3ème Poule C
4	4ème Poule C	4ème Poule D

<p>Match de 1 x 15min 1 Temps mort/Equipes 12 Joueuses</p>
--

Phase 4 : Championnat Département 6 dates
Match Aller-Retour

Délayage 1ère & 2ème Div Ter		
n°	1ère Div Territoriale	2ème Div Territoriale
1	1er Poule 1	3ème Poule 1
2	1er Poule 2	3ème Poule 2
3	2ème Poule 2	4ème Poule 2
4	2ème Poule 1	4ème Poule 1

Délayage 3ème & 4ème Div Ter		
n°	3ème Div Territoriale	4ème Div Territoriale
1	1er Poule 3	3ème Poule 3
2	1er Poule 4	3ème Poule 4
3	2ème Poule 4	4ème Poule 4
4	2ème Poule 3	4ème Poule 3

Développement
du hand à 4

Suppression de la mixité en
U11 afin de favoriser la
sanctuarisation de la
pratique féminine



U9 mixtes et féminins



Phase 1 : Hand à 4
De la Toussaint à Noel
Inscriptions des équipes U9 des clubs avant les vacances de la Toussaint Plateaux de Hand à 4 par Bassin <u>Non Compétitif</u>

Phase 2 : Hand à 4
Entre Janvier et Juin
Inscriptions confirmé et débutant avant les vacances de Noël Plateaux de Hand à 4 <u>Non Compétitif</u>



Loisirs

Phase 1 :
De Novembre à Juin
Inscriptions des équipes Loisirs avant les vacances de la Toussaint Compétition établi par la COC en fonction du nombre d'inscriptions <u>Compétition</u> <u>Non Compétitif</u>

Réflexion à avoir vers le sport santé ?



COC

NEW!

Réorganisation des engagements pour les compétitions jeunes

A la différence des années précédentes, les poules seront constituées en suivant ces schémas définis.

Le classement COC sera pris comme référence afin d'établir les délayages de début de saison.

Les poules seront publiées autour du 01/06.

Les clubs pourront se désinscrire dans un délai de 15 jours après la date de publication (Comme la coupe de France)

Le schéma ainsi défini servira de base pour les années suivantes.

Les clubs ayant désinscrit leurs équipes pourront les inscrire en septembre pour les délayages bas niveau – développement de l'offre hand à 4 durant cette période



COC

Vœu N°4: autorisation d'évoluer en – 11 ans masculins pour des féminines

La mixité est **tolérée** dans les championnats U11 M. Pour les clubs qui n'auraient pas suffisamment de filles pour engager une équipe U11F, après demande d'autorisation du club puis validation de la commission technique.

Aucune demande ne sera acceptée pour des clubs ayant plus de 5 licences dans la catégorie d'âge – 11 ans jusqu'au 31/12 de la saison en cours. Après cette date, les demandes seront étudiées par la commission technique et le BD.

VOTE



COC

Vœu N°5: les regroupements – encadrement des demandes – Rappel des règlements généraux

ARTICLE 24 – Règlement Généraux FFHB REGROUPEMENT TEMPORAIRE D'EQUIPES AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

« 24.1 Quand un club évolue en compétition départementale et éprouve des difficultés d'effectif dans une ou plusieurs catégories d'âge, en masculins ou en féminines, il peut être autorisé par le comité départemental concerné, seul juge en la matière, à s'associer avec un ou plusieurs clubs voisins, issus ou non du même comité départemental, pour la saison en cours et pour la ou les catégories d'âge concernées.

Une demande conjointe des clubs concernés est formulée sous forme écrite auprès du comité départemental dans lequel évoluera(ont) la(les) équipe(s) issue(s) du regroupement, pour obtenir l'autorisation. La désignation de l'équipe ou des équipes du regroupement temporaire doit comporter les noms des clubs concernés. Les joueurs ou joueuses demeurent titulaires de licences établies au nom de leur club d'origine pour la saison en cours.

24.2 Les comités et les ligues peuvent prendre en compte l'existence de cette équipe ou de ces équipes au bénéfice de l'un ou l'autre des clubs après accord des parties intéressées dans le cadre des dispositions sur la contribution mutualisée des clubs au développement. »



COC

Vœu N°5: les regroupements

24.3.1 CONDITION DE MISE EN ŒUVRE

Le comité autorisera les regroupements temporaires s'ils respectent les critères suivants :

- Moins de 7 joueurs de la catégorie demandée dans la structure d'un des deux clubs.
- Distance inférieure à 15 kms entre les deux clubs.
- Les clubs ne doivent pas être en convention dans la catégorie demandée.

Les demandes ne remplissant pas ces conditions seront examinées au cas par cas par la COC et le BD.

24.3.2 EVOLUTION DANS LES CHAMPIONNATS

- Pour les catégories +16 masculines, l'équipe ne pourra évoluer qu'au plus **bas niveau territorial**.
- Pour les catégories +16 féminines, l'équipe pourra évoluer en 1ère division territoriale mais **ne sera pas autorisée à accéder au niveau régional et ne pourra prétendre au titre de champion**.
- Pour les catégories jeunes, **l'équipe ne pourra pas évoluer en 1ère division territoriale**.
- Quand une équipe en regroupement est classée dans une position qui lui permettrait d'être championne ou en position d'accèsion à un niveau supérieur, c'est l'équipe classée immédiatement derrière dans sa poule qui bénéficiera de sa position.



COC

Vœu N°6: les conditions de repêchage

Les places d'accèsion et de relégation sont définies en fonction des classements définitifs (après application de la CMCD) établis par rapport à la grille officielle des montées et descentes.

Toute accèsion ou relégation supplémentaire, pour quelque motif que ce soit (équipe reléguée administrativement, équipe ne respectant pas les quotas, équipe réserve ne pouvant pas monter, etc.) fera l'objet d'un repêchage.

La COC procédera au repêchage des équipes dans l'ordre suivant :

- Le premier non-accédant de la division inférieure.
- Le premier relégable de la division supérieure.
- Le deuxième non-accédant de la division inférieure.
- Le deuxième relégable de la division supérieure.
- Et ainsi de suite...

Proposition en séance d'avoir deux choix de vote : ok sera proposé



COC – Dispositions relatives à l'arbitrage

Vœu N°7: article 91.2 – Paiement des JA/JAJ et facturation club

c) Modalité de remboursement

- Le règlement des indemnités au juge arbitre s'effectue par le comité via l'application «EURECIA» le premier vendredi de chaque mois suivant la validation de la note de frais.
- Le club dispose de 48 h à compter de la réception de chaque courriel du comité pour demander des explications s'il constate des anomalies ou des documents manquants.
- Le club doit s'acquitter du paiement de la facture, par virement ou chèque bancaire, dans les 8 jours à compter de la réception de chaque courriel du comité, s'il n'a pas opté pour le prélèvement.

d) Mesure administrative en cas de non-paiement.

Si un paiement n'est pas honoré dans les délais par le club recevant alors qu'il dispose de tous les justificatifs nécessaires, le club fautif sera sanctionné de la mesure administrative automatique de(s) match(s) perdu(s) par pénalité prononcé par la COC.

Rappel : possibilité d'adhérer au prélèvement automatique



COC – Dispositions relatives à l'arbitrage

Vœu N°8: article 104.2 – Forfait isolé

Lorsqu'un club prévient le comité du forfait de son équipe 48h00 avant la date et l'heure de la rencontre saisie dans Gesthand, la pénalité financière est réduite de 50%.



COC - Coupe

Vœu N°9: en jeunes suppression des conventions et du handicap

Devant la multiplication des conventions, la compétition jeunes a perdu son identité « club ». De plus les tirages sont devenus compliqués afin d'éviter qu'une convention affronte un club en faisant partie.

Nous proposons de supprimer les conventions de la compétition : mais cela rend difficile le rattachement à un niveau de jeu

Pour simplifier, on propose alors de supprimer le handicap en jeunes, qui n'aidait pas forcément les clubs moins forts. Et si la suppression des conventions est actée, cela devrait diminuer les écarts de niveau.

Suppression règles aménagées U 15 en coupe

La problématique n'étant pas la même en masculins et féminins, vote séparé



COC - Coupe

Vœux N°9: en jeunes suppression des conventions et du handicap

Vœu N°9A : suppression des conventions et du handicap en coupe jeunes féminines

VOTE

Vœu N°9B : suppression des conventions et du handicap en coupe jeunes masculins

VOTE



COC – Grilles montées-descentes

Vœu N°10: risque d'une seule montée

TABLEAU MONTÉES & DESCENTES +16 ANS MASCULINS							
Nbre descente de Régior	0	1	2	3	4	5	
1ère division territoriale	1	M	M	M	M	M	
	2	M	M	M	M	M	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						D
	10					D	D
	11			D	D	D	D
	12	D	D	D	D	D	D
Début de saison suivante	12	12	12	12	12	12	
2ème division territoriale	1	M	M	M	M	M	
	2	M	M	M			
	3	M					
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						D
	10					D	D
	11			D	D	D	D
	12	D	D	D	D	D	D
Début de saison suivante	12	12	12	12	12	12	

TABLEAU MONTÉES & DESCENTES +16 ANS MASCULINS							
Nbre descente de Régior	0	1	2	3	4	5	
1ère division territoriale	1	M	M	M	M	M	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						D
	9					D	D
	10				D	D	D
	11		D	D	D	D	D
	12	D	D	D	D	D	D
Début de saison suivante	12	12	12	12	12	12	
2ème division territoriale	1	M	M	M	M	M	
	2	M	M				
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9					D	D
	10				D	D	D
	11		D	D	D	D	D
	12	D	D	D	D	D	D
Début de saison suivante	12	12	12	12	12	12	



COC :

Informations :

- Corrections du règlement COC 78 (Merci Guillaume RENAIZE)
- Passage de l'appellation Moins de X à U X
- Flou sur la reprise de l'activité
 - Volonté de la FFHB de maintenir la coupe de France
 - Si reprise en janvier => suppression de la coupe des Yvelines



Discipline : Clément RAINGEARD

En référence à l'article 20.2 du règlement disciplinaire fédéral, le bureau directeur de la Ligue du 20 avril a fixé comme suit les modalités selon lesquelles doivent être exécutées les sanctions de suspension infligées avant le 12 mars 2020 par la commission territoriale de discipline :

- 1) Toute période probatoire ayant commencé à courir avant le 12 mars est interrompue à compter de cette date et recommencera à courir à compter de la date de début de la prochaine saison (soit le 1er septembre ou, le cas échéant, toute autre date qui serait fixée par la fédération) ;
- 2) L'exécution de la période de suspension ayant commencé avant le 12 mars est interrompue à compter de cette date et recommencera à courir à compter de la date de début de la prochaine saison (soit le 1er septembre ou, le cas échéant, toute autre date qui serait fixée par la fédération, la Ligue ou le comité) ; la période restant à courir tiendra compte des dates de suspension déjà effectuées au cours de la période antérieure au 12 mars et sera fixée, selon les modalités prévues par l'article 20.2 du règlement disciplinaire, « en référence aux calendriers officiels des compétitions (...) dans lesquelles l'intéressé(e) sanctionné(e) est susceptible d'évoluer ou d'officier (...) » ; la période probatoire commencera à courir le lendemain de la dernière date de suspension ainsi fixée ;
- 3) L'exécution de la période de suspension n'ayant connu aucun commencement d'exécution commencera à courir à compter de la date de début de la prochaine saison (soit le 1er septembre ou, le cas échéant, toute autre date qui serait fixée par la fédération, la ligue ou les comités) et sera fixée, selon les modalités prévues par l'article 20.2 du règlement disciplinaire, « en référence aux calendriers officiels des compétitions (...) dans lesquelles l'intéressé(e) sanctionné(e) est susceptible d'évoluer ou d'officier (...) » ; la période probatoire commencera à courir le lendemain de la dernière date de suspension ainsi fixée.

Il appartient à la commission territoriale de discipline de mettre en œuvre les modalités ainsi définies et de fixer les nouvelles périodes d'exécution des sanctions à la reprise de la prochaine saison. Les clubs et le licencié e s concerné e s seront dûment informés de ces décisions.

Pour le CD 78 : demande que ce soit la ligue qui gère l'envoi des documents



Réorganisation du CA

Commission développement & technique :
Audrey SCHOHN

Commission d'organisation des compétitions :
Laurence CHERENCEY ROHOU

Commission des réclamations et litiges :
Laurent LE TRIONNAIRE



Questions et informations diverses



Prévention des
déviances/honorabilités :
sujet en cours entre
ministère et FFHB



Date de fin de mutation
repoussée à fin août

Des questions ?



Merci à tous !!!

